

2. La langue française en Afrique

4. L'AFRIQUE CENTRALE ET LA RÉGION DES GRANDS LACS. DES CLÉS POUR ANALYSER LA FRANCOPHONIE

A partir des **enquêtes de terrain et des recherches** conduites par plusieurs chercheurs africains, une étude¹ synthétique a été commandée en 2012 par l'Observatoire de la langue française en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie. Il s'agissait de **mieux comprendre les contextes linguistiques d'une région parmi les plus francophones du monde**, mais témoin, dans le même temps, des hésitations, voire des tensions, qui sous-tendent la présence du français en Afrique.

L'enquête, effectuée entre avril et mai

2012, permet d'avoir une série d'instantanés, mais aussi une « explication de contexte » sur la situation de la langue française dans neuf pays : Burundi, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad.

La diversité des situations sociolinguistiques comme la variété des statuts et des usages du français, de même que l'hétérogénéité des représentations sociales qui s'y attachent dans chacun de ces pays (dominés par un socle linguistique bantou), rendent illusoire toute simplification.

¹ Étude coordonnée par Auguste Moussirou-Mouyama (Université Omar Bongo, Libreville).

En effet, la langue française dans cette région apparaît clairement comme un élément d'un système complexe et diversifié qui se caractérise :

1) par un **réseau de relations** entre des langues en présence qui interagissent entre elles en modifiant les conditions d'acclimatation du français, différentes selon les dynamiques des populations et donc des autres langues ;

2) par son **caractère global** traversé par des phénomènes qui échappent à la logique des frontières administratives (comme, par exemple, la croissance urbaine qui a une incidence sur les formes et les propriétés des langues dans les villes). //



L'analyse des enquêtes a révélé de nombreuses clés de compréhension sur les enjeux qui sont liés à la présence et peut-être à l'avenir du français sur le continent.



L'Afrique centrale et la région des Grands Lacs



▶ La langue française au Burundi²

Pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Burundi occupe une **position charnière** entre une Afrique orientale essentiellement anglophone et une Afrique centrale francophone. Il s'inscrit désormais dans un bi-plurilinguisme national et régional consécutif à son adhésion à l'East African Community (EAC) en 2007.

Depuis cette date, qui a été également marquée par l'introduction du kiswahili et de l'anglais comme langues étrangères dès la 1^{re} année de l'enseignement primaire (le kirundi restant la première langue de scolarisation suivie du français), les Burundais s'interrogent sur l'avenir de leur identité plurilingue dans un pays – fait exceptionnel en Afrique subsaharienne – où **l'ensemble de la population partage une même langue**.

La nécessité d'une intégration régionale mais aussi les mouvements de populations liés à la guerre qui a sévi dans cette région ont engendré des mutations qui ont eu un impact didactique et sociolinguistique sur le français et les langues partenaires. Contrairement au monolinguisme précolonial (avec le kirundi), la communication publique et privée du Burundais d'aujourd'hui est de plus en plus transculturelle, un processus accéléré par les nouvelles technologies de la communication et de l'information responsables également

2 D'après les enquêtes menées par Mazunya M., Bigirimana C. et Habonimana A.

de la fracture numérique entre la ville multilingue et la campagne où plus de 95 % des échanges se font en kirundi.

Le français à l'école : vers une remise en cause ?

Les objectifs de la réforme scolaire de 1973 qui portaient sur la kirundisation-ruralisation consistaient à freiner une acculturation linguistique jugée précoce et inutile. Son application ambivalente a suscité des réticences car elle était associée à la baisse du niveau en français, langue d'enseignement.

En 1992, l'enseignement du français est reprogrammé en 1^{re} année du primaire, suite à une demande adressée au président de la République par les parents d'élèves.

En 2007, le kiswahili et l'anglais deviennent des matières enseignées dès la 1^{re} année du primaire, à raison de deux heures par semaine retirées sur les cours de français, de kirundi et de mathématiques. Des études s'interrogent sur l'opportunité de cet apprentissage simultané et précoce des quatre langues et recommandent qu'il soit plutôt décalé. En effet, ces langues sont enseignées au moment où, conformément aux objectifs du Millénaire pour le Développement, le gouvernement du Burundi a déclaré la gratuité de l'accès au niveau primaire afin d'atteindre l'éducation primaire universelle d'ici 2015. L'application de cette mesure a entraîné l'accroissement d'environ 75 % du nombre d'élèves inscrits en première année du primaire. Le taux brut de scolarisation, en 2005/2006, a d'ailleurs atteint 101 %, comparé à 81,6 % en 2004/2005.

Toutefois, ces progrès dans l'accès à l'école génèrent des difficultés liées à la qualité : le taux de redoublement, par exemple, était de 30 % en 2005/2006³. Au nombre des facteurs à l'origine de cette faible performance figurent :

3 Voir 39,1 % et 46 % respectivement pour les 1^{res} et 5^{es} années dans certaines provinces.

Un peu d'histoire

La langue française a été introduite au Burundi par la Congrégation des Pères Blancs qui, contrairement à l'administration coloniale belge, n'avait aucune sympathie envers le swahili étiqueté « langue de l'islam ». Vers les années 1920, elle a été introduite dans quelques écoles destinées à former des auxiliaires coloniaux recrutés parmi les enfants de la famille royale. Les autres écoles essentiellement catéchétiques se limitaient à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en kirundi. Après la conférence de Bandung (1955), le français a été revendiqué par l'élite burundaise de l'époque qui voulait se libérer de la tutelle des missionnaires accusés de dispenser une éducation au rabais en kirundi.

– les effets négatifs résultant du changement de la langue d’instruction (à partir de la 5^e année la langue d’enseignement devient le français) ;

– des conditions d’enseignement et d’apprentissage inadéquates (insuffisance de manuels scolaires et autres matériels pédagogiques, salles de classe pléthoriques) ;

– des efforts insuffisants pour renforcer les capacités des enseignants et du personnel d’appui.

Une évaluation⁴ en lecture organisée pour les élèves de 2^e année du primaire au cours de l’année scolaire 2010-2011 révèle que l’on comptabilise 39,7 % de lecteurs autonomes, 39,9 % de lecteurs partiels et 20,4 % de non-lecteurs. Ces résultats – satisfaisants comparativement à la proportion de non-lecteurs trouvés dans d’autres pays d’Afrique francophone – s’expliquent principalement par le fait que 90 % des élèves de l’échantillon parlent le kirundi à la maison et que les efforts en faveur du renforcement du niveau des élèves en français mettent l’accent sur la maîtrise préalable de la langue maternelle. Ce recours au bi/plurilinguisme scolaire devra réduire l’échec scolaire, d’une part, et améliorer l’usage extrascolaire du français, seconde langue officielle, d’autre part.

En matière de langue d’enseignement, le Burundi se trouve à un tournant qui pourrait avoir des conséquences à moyen terme sur l’équilibre linguistique actuel. En effet, une première modification de la loi sur l’enseignement de base et secondaire⁵ a déjà introduit, en septembre 2013, l’anglais, en plus du kirundi et du français, comme langue d’enseignement (art. 11). Les articles 38 et 81 de la Loi disposent, qu’à partir de la 5^e année et tout au long du secondaire, les enseignements sont dispensés indifféremment en anglais ou en français (les deux premiers cycles de l’enseignement fondamental – de la 1^{re} à la 4^e année – étant assurés en kirundi). Dans le même temps, un projet de Politique linguistique approuvé par le Conseil des ministres accorde le statut de langue officielle à l’anglais mais tout en conservant au français sa fonction de principale langue

d’enseignement à partir de la 6^e année et jusqu’au supérieur.

Le français dans les médias

Le paysage médiatique burundais n’a commencé à se diversifier qu’avec l’avènement du multilinguisme en 1993.

Actuellement, on peut distinguer les chaînes publiques, les chaînes privées laïques et les chaînes privées religieuses. Les **chaînes publiques**, les plus anciennes, sont la Radiotélévision Nationale, la Radio Nationale et la radio scolaire Nderagakura. La **Radio nationale** compte deux chaînes : la 1^{re} chaîne qui est locale n’émet qu’en kirundi tandis que la 2^e chaîne, qui est internationale, utilise le français, le kiswahili et l’anglais, dans les proportions de 55 %, 31 % et 15 % respectivement. La **Télévision nationale** du Burundi assure la présence des quatre langues.

De façon générale, les programmes des radios privées qui sont moins nanties en équipement et en subsides reprennent ceux de la deuxième chaîne de la Radio nationale. Toutefois, ces radios privilégient la langue française et le kirundi par rapport à l’usage du kiswahili et de l’anglais. Sur les radios CCIBFM+, RPA et Bonesha FM, par exemple, le français occupe la première place avec respectivement un pourcentage de 60 %, 46 % et 43 %. Après le français, c’est le kiswahili qui est le plus utilisé⁶ même s’il n’existe pas chez l’opérateur CCIBFM+.

Les émissions en kirundi et en français des radios Isanganiro et Radio publique africaine (RPA) peuvent également être suivies sur Internet, surtout par des Burundais résidant à l’étranger. Une autre caractéristique des médias burundais est de servir de relais à la rediffusion de chaînes étrangères ou internationales, en l’occurrence France 24 et TV5MONDE, pour ce qui est de la Radiotélévision nationale et de Télé Renaissance.

⁶ La raison de ce choix est que la station émet à une faible distance et que par conséquent elle ne s’adresse qu’à un public réduit. Son auditeur urbain est censé comprendre plus le français que l’anglais et le kiswahili. L’animation en français et en kirundi, le choix des meilleurs morceaux de musique confèrent à la radio un statut qualifié de « mondain » plutôt que populaire, alors que sa vocation commerciale la prédestinait à la promotion des langues de l’EAC.

⁴ Dans le cadre du Projet d’Appui à la Reconstruction du Système Éducatif Burundais (PARSEB).

⁵ Loi n°1/19 du 10 septembre 2013 portant sur l’organisation de l’enseignement de base et secondaire.

La langue française a beau occuper la première place après le kirundi, elle souffre pourtant d'une **concurrence de l'anglais et du kiswahili**. L'opérateur « Startimes », qui a actuellement la plus importante part de marché, offre un panorama de chaînes en plusieurs langues dans lequel le français n'occupe pas la première place. La langue française a vu aussi le nombre de ses émissions décroître progressivement surtout sur les chaînes publiques, tandis que chez les opérateurs privés, elle est restée aussi importante qu'avant l'adhésion du pays à l'EAC.

Un autre facteur déterminant sur le plan sociolinguistique est l'écoute des émissions en kiswahili et en anglais des pays limitrophes par les populations frontalières. Ces dernières font depuis longtemps du commerce avec les populations congolaise et tanzanienne en kiswahili, une langue popularisée par la musique congolaise.

Le français dans la justice et l'administration

La législation burundaise a donc été rédigée en français par des experts étrangers, mais le droit a continué à être dit par des juges burundais dont la plupart n'avaient pas appris le français. Pour régler cette difficulté, la législation burundaise a dû, de manière progressive, être traduite en kirundi au point que maintenant tous les textes de lois parus à partir du 18 mars 2005 sont rédigés dans les deux langues officielles pour se conformer à une obligation constitutionnelle (art. 5 alinéa 2) voulant que tous les textes législatifs aient leur

version originale en kirundi. D'ailleurs, d'après le règlement d'ordre intérieur des juridictions, **le français et le kirundi sont les deux langues d'usage**.

Dans les juridictions de base, le kirundi est prépondérant comme langue d'usage en raison des affaires qui y sont traitées et de la qualité des plaideurs⁷. Toutefois, la survivance du français est une preuve que la législation burundaise en kirundi est le fruit d'une traduction. Par exemple, bien que les convocations soient rédigées en kirundi, les autres mandats et pièces de justice restent le plus souvent en français. Tout Burundais connaît la signification du mot « convocation » même si les intellectuels essaient de le traduire en « umutahe », mot qui réfère plus à l'« assignation » qu'à la « convocation ». En se familiarisant avec ce vocabulaire juridique en français, les paysans ont même créé un langage hybride. Par exemple, le « mandat d'amener » est appelé « mandat d'amer » et les interlocuteurs se comprennent sans difficulté.

Dans les juridictions supérieures ordinaires ou spécialisées, les deux langues se mélangent avec une prédominance du français en raison du niveau de formation plus élevé des avocats, des magistrats et des justiciables.

Il en est de même de l'usage des langues dans l'administration publique burundaise. Le kirundi est utilisé dans l'administration territoriale (collinaire, communale et provinciale), tandis que le français, qui demeure la langue de travail du Conseil des ministres, est omniprésent dans la correspondance des chefs de services⁸.

Quel avenir pour le français ?

La langue française demeure une langue élitiste utilisée à l'école, dans les instances

Un peu d'histoire

Avant l'époque précoloniale et sous la domination allemande, les Burundais réglèrent leurs différends en kirundi selon le droit coutumier. C'est avec la colonisation belge que la justice burundaise va revêtir progressivement sa toge moderne. En effet, un certain nombre d'arrêtés royaux instaurent une cohabitation entre le droit coutumier et le système judiciaire appliquant le droit écrit, inspiré du droit belge, lui-même largement issu du Code Napoléon de mars 1804. C'est ainsi que la plupart des textes de lois de cette époque sont rédigés en français.

⁷ Ces juridictions tranchent des litiges qui opposent généralement des paysans et s'occupent de petites infractions. Les juges s'expriment plus facilement en kirundi qu'en français et ceux qui les assistent sont uniquement kirundophones, tout comme les témoins et les justiciables, pour la plupart analphabètes.

⁸ Le directeur d'une école primaire ou le juge d'un tribunal de résidence rédigent en français les rapports adressés à leur supérieur hiérarchique.



À Bujumbura, Burundi.

supérieures de l'administration et de la justice et la langue de rédaction de la majorité des textes soumis au Parlement et au Sénat burundais.

En revanche, une analyse des langues utilisées sur les affiches publicitaires montre que les anciennes publicités des services de l'État et des ONG restent en français, alors que les nouveaux services et les entreprises privées produisent de plus en plus leur publicité en anglais. C'est le cas des salons

de coiffure (ex. : « *Yes we can* »), des studios de photo, des stations-service, des banques et des boutiques d'électronique.

Le swahili est quasi absent. Plus généralement, la tendance qui domine dans le commerce est de plus en plus anglicisante, parce que **les Burundais n'ont jamais considéré le français comme une langue des affaires** et la Chine ou les Émirats arabes unis semblent être plus attrayants que la France ou la Belgique. //

▶ La langue française au Cameroun⁹

Origine des langues officielles au Cameroun

L'histoire du peuplement de l'actuel Cameroun explique la présence des différentes langues africaines, mais aussi, à partir de la fin du xv^e siècle, celle des langues européennes. Après les Portugais, auxquels le pays doit finalement son nom¹⁰, viendront les Hollandais, les Anglais, puis les négociants allemands qui créèrent des établissements commerciaux à partir de 1868. De leurs contacts naîtra le *pidgin English* structuré sur la base syntaxique de l'anglais, langue véhiculaire qui connaîtra même des débuts de standardisation avec l'arrivée des missionnaires de la *Baptist Missionary Society* de Londres.

Si la colonisation allemande n'a pas laissé de traces linguistiques, le mandat donné par la SDN à la France et à l'Angleterre en 1922 explique la présence de l'anglais

et du français sur ce territoire. Côté français, plusieurs décrets viennent mettre en application l'arrêté du gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, Jean-Victor Augagneur, signé le 28 décembre 1920 qui proclame qu'« Aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. »

Après l'indépendance de l'ancien Cameroun français (proclamée le 1^{er} janvier 1960) et l'adoption du français comme langue officielle, la partie du Cameroun britannique se prononce pour son rattachement à la République

du Cameroun (1^{er} octobre 1961) pour donner naissance à la République unie du Cameroun le 20 mai 1972. Le nouvel État adopte *de facto* l'anglais et le français comme les deux langues officielles.

La situation sociolinguistique actuelle

Elle est une résultante de la dynamique développée avant et pendant la période coloniale et fait apparaître trois catégories :

- les **langues d'origine locale** : au nombre de 239¹¹. Depuis le projet ALAC (Atlas Linguistique d'Afrique Centrale), elles ont été articulées en trois familles : les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques), les langues niger-kordofan et les langues nilo-sahariennes.

- les **langues d'origine étrangère** : les plus courantes sont les langues officielles (anglais et français) auxquelles il faut ajouter des langues apprises dans des institutions d'enseignement pour des besoins de mobilité internationale (allemand, italien, espagnol) ou d'échanges commerciaux (chinois).

- des **langues nées des contacts entre les langues** : pidgin, francanglais, franfulfulde, entre autres.

À la différence de plusieurs pays africains, le Cameroun ne présente pas de langue d'origine locale véhiculaire. Hormis le fulfulde qui couvre les trois régions septentrionales du pays, aucune langue d'origine camerounaise ne s'impose dans les régions du Sud¹². Les



« La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur. Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales. » Loi n°96/06 du 18 janvier 1996, article 1, alinéa 3, portant révision de la Constitution du 2 juin 1972.



⁹ D'après une étude dirigée par Valentin Feussi (Université de Douala), avec la collaboration de Venant Eloundou Eloundou (Université de Yaoundé 1), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala) et Jean-Benoit Tsofack (Université de Dschang).

¹⁰ En 1471, arrivé sur les côtes de l'actuelle Douala un commerçant portugais, Fernando Póo baptise l'estuaire du Wouri (fleuve qui traverse la ville et qui se jette dans l'océan Atlantique) le Rio dos Camarões (« rivière des crevettes ») qui, par déformation, donnera naissance au mot Cameroun.

¹¹ Ce nombre est discuté et oscille selon les auteurs entre 149 et 280.

¹² Le duala et l'ewondo qui auraient pu s'imposer à Douala et Yaoundé deviennent progressivement des langues communautaires (Tabi-Manga, 2000). À noter que le pidgin conserve une fonction véhiculaire dans les régions anglophones (les discours électoraux observés lors de la campagne pour les dernières élections présidentielles sont des illustrations éloquentes de ces usages).

résultats des enquêtes menées¹³ révèlent que les usages linguistiques y sont très complexes et variés en fonction des situations de communication.

Tous les enquêtés paraissent conscients de l'hétérogénéité sociolinguistique caractéristique du Cameroun et aucun ne reconnaît un fonctionnement monolingue, chacun construisant des rapports avec plusieurs langues (du groupe ethnique, du voisin, des institutions, etc.). On peut donc comprendre que certains contextes communicationnels présentent des usages langagiers au fonctionnement diglossique (hiérarchisant deux langues), le français occupant le pôle élevé de la hiérarchie.

Les usages en contexte éducatif : quelles perspectives ?

Le français et l'anglais sont les seules langues qui structurent le système éducatif

13 Pour ce rapport, l'équipe de travail a utilisé des techniques adaptées à une approche souple des phénomènes socio-langagiers. Il s'agit entre autres : de questionnaires soumis à des acteurs des administrations publiques et privées, des écoles et universités, sur les marchés, dans les églises, les médias, etc. Bref, de contextes formels et informels ; d'entretiens qui ont permis de comprendre les discours sur les langues d'acteurs urbains en lien avec des usages observables ; du corpus non sollicité (discours des émissions radiophoniques, affichage, textes officiels, grilles de programmes, fiches statistiques déjà produites, articles scientifiques, etc.).

du Cameroun à tous les niveaux (maternel, primaire, post-primaire, normal, secondaire général et secondaire technique), et cela dans les deux sous-systèmes (francophone et anglophone). Les chiffres officiels font état d'une progression régulière des effectifs des élèves scolarisés en français, quelle que soit la région considérée. Cela traduit non seulement un rythme soutenu de la natalité des régions francophones, mais aussi le **rôle central joué par le français**, y compris dans l'esprit des parents et des élèves, **comme une des langues importantes de promotion sociale**.

Pour garantir cette **vitalité du français dans les pratiques éducatives**, l'État a pris des mesures qui visent à augmenter le taux de réussite des élèves et un meilleur apprentissage du français, comme la refonte, en 1994, des programmes d'enseignement du français.

Le système éducatif camerounais souffre d'un manque de ressources matérielles et les dispositifs pédagogiques sont difficiles à adapter aux pratiques linguistiques. Ainsi, l'organisation des établissements bilingues est fondée sur un principe de séparation des sections francophones et anglophones, sans qu'aucun pont ne soit établi entre les deux sous-systèmes alors que certains pensent que des connaissances pourraient être transmises aux anglophones en français et aux francophones en anglais. De même, l'école fait plutôt obstacle à la diffusion des variétés linguistiques spontanément en usage chez les jeunes.

Pour une meilleure articulation du système francophone et du système anglophone

Les auteurs des études cités ici¹ préconisent une certaine souplesse qui permettrait d'articuler les usages diglossiques, en construisant des pratiques didactiques adaptées à la complexité des usages décrits plus haut. Ce travail permettrait de banaliser le sentiment d'insécurité linguistique en lien avec le français développé par certains acteurs de la salle de classe. En effet, pour certains élèves-professeurs interrogés, une des difficultés à affronter dans leurs futures pratiques sera probablement d'amener des élèves « bloqués » par la peur de se tromper (« ils vont croire que les autres vont se moquer d'eux parce que leur français est mauvais ») à prendre la parole en classe. Une relativisation de ces considérations normatives ferait alors du français en contexte d'enseignement/apprentissage un médium d'enseignement tout à fait ordinaire et favorisant les échanges sans aucune gêne.

Il s'agirait d'enseigner/apprendre le français selon des perspectives plurilingues et interculturelles, en adoptant une démarche contextualisée. Que ce soit au niveau de la maternelle, du primaire, du secondaire ou de l'université, il s'agirait d'enseigner les pratiques sociolinguistiques à l'école, en adaptant les ressources aux différents contextes didactiques eux-mêmes construits sur la base des besoins des apprenants. Le dynamisme du système éducatif viendrait également d'une meilleure articulation entre les différentes langues.

1 Valentin Feussi (Université de Douala), avec la collaboration de Venant Eloundou Eloundou (Université de Yaoundé 1), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala) et Jean-Benoit Tsofack (Université de Dschang)



Le français dans les milieux universitaires

Sur 255 énoncés de cours relevés dans six universités d'État du Cameroun, 38,82 % sont rédigés uniquement en français, 31,37 % en anglais, 24,70 % en des formes alternées de l'anglais et du français, et 2,74 % en allemand, espagnol et latin. Au regard de ces statistiques, on peut conclure que le français est en concurrence avec l'anglais, ce qui est assez logique car il s'agit des deux langues officielles en usage dans des contextes institutionnels. Il faut cependant noter qu'en fonction de la zone de localisation de l'institution, le français ou l'anglais peut être l'unique langue de l'affichage. En zone francophone (Université de Dschang, Université de Ngaoundéré, Université de Yaoundé I, Université de Yaoundé II et Université de Douala), on relève seulement deux énoncés rédigés entièrement en anglais. En revanche, à l'Université de Buea (université de régime anglo-saxon située en zone anglophone), 76 occurrences d'énoncés entièrement en anglais ont été identifiées. En fait, la suprématie

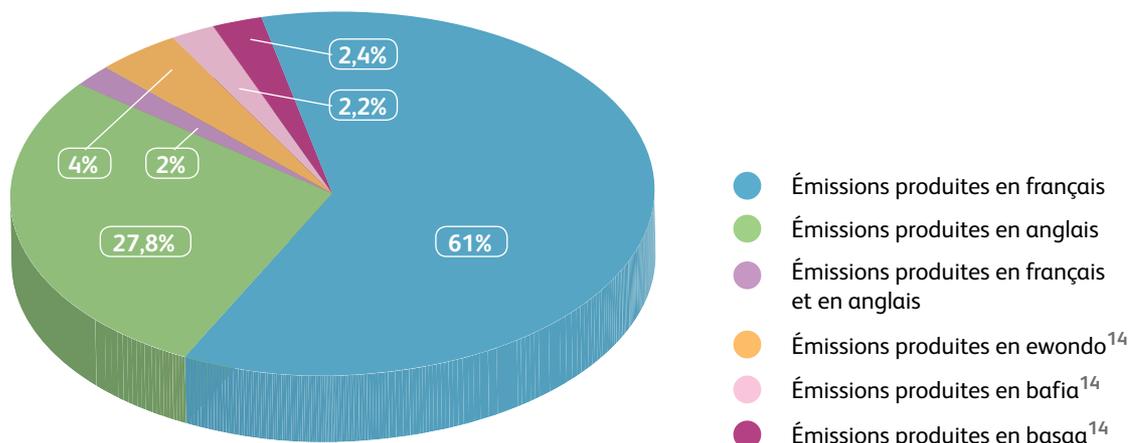
du français sur l'anglais dépendrait du contexte discursif, ce qui équivaut à des préférences territorialisées des usages.

Dans les productions scientifiques des universités des zones francophones, le français garde sa place de langue privilégiée mais l'anglais a un poids considérable, notamment en raison du rôle que joue cette langue dans les publications, la carrière académique des enseignants étant tributaire du nombre d'articles publiés.

Le français dans les médias

Ces pratiques diversifiées des langues au Cameroun s'observent également dans les usages médiatiques. Par exemple, les grilles de programme de quatre chaînes de radio installées à Yaoundé, mais qui émettent à l'échelle nationale et régionale, révèlent que, pour 53 émissions, la répartition des langues en usage est la suivante :

▶▶ Radio : répartition des langues en usage



Le français est donc largement privilégié par ces quatre radios. À Douala, en revanche, même si les chaînes de télévision privées (*Canal2, LMTV, Equinoxe*) diffusent majoritairement leurs émissions en français, elles accordent une tranche d'antenne (de deux heures en moyenne par jour) à des émissions¹⁵ en pidgin. DBS (une des chaînes les plus récentes à Douala) ajoute à cela, depuis les trois dernières années, des tranches d'antenne en fulfulde¹⁶. L'usage de formes non standard du français – ou bien d'autres langues – relèvent de choix conscients des rédacteurs (voir des émissions comme « Peper soup » sur *Equinoxe radio* ou « Bagatelle » sur *FM 105*, entre autres, qui font appel à des usages mélangés de différentes langues présentes à Douala).

D'une manière générale, à l'oral, le français laisse un peu de terrain aux autres langues : anglais, pidgin, francanglais et langues locales

¹⁴ L'ewondo, le bafia et le basaa sont des langues locales des régions du Centre et du Littoral.

¹⁵ Il s'agit d'émissions à tonalité satirique dont le but est surtout de construire une proximité avec les téléspectateurs, non seulement grâce à la langue pratiquée, mais également à l'aide des thématiques mises en scène.

¹⁶ Ces usages sont cependant à interpréter qualitativement. À Radio Douala (station officielle), sept langues locales (duala, bakaka, bankon, basaa, yabassi, bakoko et ewodi) sont présentes au quotidien dans la « Tranche des programmes en langues nationales », à raison de deux heures hebdomadaires par langue, dont vingt-cinq ou trente minutes de temps d'antenne quotidien (toutes les langues ne paraissent pas tous les jours sur la grille des programmes), soit un total de 1h20 chaque semaine, sur 133 heures d'émission. Les horaires de diffusion de ces émissions correspondent, selon les enquêtés, aux périodes pendant lesquelles le Doualais n'est pas disponible pour écouter la radio (se rend ou rentre du travail). Les auditeurs de ces émissions ne se recrutent pas particulièrement en ville et ont un certain âge.

réparties en fonction du type d'émission et surtout du public cibles. Ce fonctionnement diglossique rappelle surtout des usages qui respectent les prescriptions officielles.

La presse écrite utilise un français de plus en plus proche de la norme, tendance observable même avec le journal *100 % Jeunes* pourtant moteur de l'émergence du francanglais sous ses formes écrites entre les années 2000 et 2007. **Sur le plan médiatique, le français surplombe le paysage linguistique du Cameroun.**

Le français dans la sphère privée

Dans les interactions familiales, sur les 208 personnes interrogées, 12 % déclarent utiliser exclusivement le français, 2% pratiquent uniquement l'anglais, 18 % l'anglais et le français, 55 % usent des langues locales, 12 % du francanglais et 8 % du pidgin. Globalement, elles justifient ces choix linguistiques en faisant valoir les contraintes environnementales et les contextes de communication (rapport entre les interlocuteurs, efficacité de la communication ou compétence). Par ailleurs, lorsqu'elles évaluent leurs pratiques langagières en français, 20 % les trouvent médiocres, 44 % moyennes, 24 % correctes et 10 % mauvaises¹⁷.

¹⁷ La référence (avouée ou non) pour ces évaluations est la norme écrite du français.

Le secteur **religieux** est des plus complexes sur le plan linguistique. En tenant compte du nombre de célébrations dominicales et des langues principales utilisées (car servant à la lecture des textes bibliques, des communiqués et des homélies) dans certaines paroisses de Yaoundé par exemple, pour l'essentiel, les activités se déroulent en français (83 %), le reste revenant aux langues locales. Seule la paroisse Basilique Marie-Reine-des Apôtres de Mvolé programme des cultes en anglais (50 %) et en français (50 %) sans recourir explicitement aux langues d'origine locale¹⁸. D'une manière générale, les langues d'origine sont utilisées particulièrement pour des chants et des prières et les églises manifestent une grande diversification des langues dont l'une des vertus serait d'attirer un plus grand nombre d'adeptes... Elles constituent des lieux de vitalité de la diversité linguistique (qui accueille même parfois le latin !).

Parler français : les raisons d'un choix

Dans les interactions informelles, la préférence du français est souvent motivée par :

- **des jugements de valeur** : « facilité d'usage », « le courant passe plus », « facile à comprendre », « tout le monde se sent à l'aise », « beaucoup de Camerounais sont francophones » ;
- **la fonctionnalité** : « parce qu'il y a plusieurs étrangers », « accessible à tous », « la présence de plusieurs peuples », « nous sommes mélangés au marché », « parce que tout le monde *s'efforce* en français », « c'est le marché mixte¹⁹ », « parce qu'il y a des Camerounais, des Nigériens, des Maliens... » ;
- **le statut** : « c'est la langue première », « parce que nous sommes à Douala » ;
- **la localisation géographique** : les interlocuteurs sont en « zone francophone ».

En revanche, au marché, le parler le plus courant après le français est le pidgin : « parce que beaucoup de gens parlent en pidgin », mais aussi « parce que quand tu parles pidgin au

marché, on se dit que tu connais les *ways*²⁰ qu'on utilise souvent ». Pourtant, pour les échanges commerciaux internationaux, le français conserve l'exclusivité des échanges oraux (77 %) alors que l'usage alterné du français et de l'anglais se situe à 19 %. La fréquence des langues locales, du francanglais et du pidgin camerounais oscille entre 1 % et 2 %.

Le francanglais occupe également un espace important dans les échanges entre jeunes. Selon notre enquête, **30 % des élèves avouent parler couramment le francanglais à l'école**. C'est dire qu'après les langues officielles, le francanglais correspond au mode d'expression priorisé par les élèves dans les échanges avec des pairs, mais permet également à des commerçants, par exemple, de construire des interactions orales pour vendre. Cette pratique permet de se présenter comme un jeune²¹, mais elle rappelle aussi l'importance des « modes » dans les choix opérés.

Les relations du français avec les langues maternelles

70 % des locuteurs francophones déclarent parler leurs « langues maternelles », lesquelles recouvrent selon eux trois fonctions :

- **cryptique** : « pour nous entendre et cacher certaines choses » ;
- **identitaire** : « c'est notre langue », « c'est notre langue de naissance », « parce que nous sommes Basa'a », « c'est la langue maternelle », « c'est notre langue à nous » ;
- **communicative** : « pour mieux nous entendre ».

Parfois, et assez souvent dans les contextes urbains, le français prend le pas sur la langue maternelle. Selon les enquêtés rencontrés, cette survenance du français s'explique par :

²⁰ Way : terme qui signifie « stratégies commerciales », ce qui suppose la capacité à tromper le client. Connaître ces ways empêche donc qu'on soit « pigeonné ».

²¹ Le francanglais est très souvent considéré comme un sociolecte générationnel, alors qu'il devient progressivement une langue d'envergure nationale. Dans les usages, il est pratiqué par tous bien que dévalorisé sur le plan éducatif. Dans la communication diasporique électronique, le francanglais est présenté comme la langue porteuse d'une identité nationale camerounaise.

¹⁸ Ce sont le duala, le yemba, le tupuri, le mundang, le shupamem, le ghomala.

¹⁹ La mixité porte ici sur les origines ethniques plurielles des acteurs urbains.

- un **problème de compétence linguistique** : « on ne maîtrise pas bien », « lorsque je suis bloqué », « je ne connais pas tous les mots », « je ne sais pas m'exprimer dans la langue maternelle », « je ne comprends pas tout ce qu'elle dit en langue maternelle ».

- la **véhicularisation / vernacularisation** du français : « on ne peut pas s'en passer », « tout le monde parle français », « il est inévitable », « parce que nous sommes déjà habitués au français », « c'est comme une habitude », « parce que nous sommes une famille mélangée du bafia et de l'ewondo ».

- une **visée pragmatique** : « nos enfants s'en sortent mieux en français et non en duala », « c'est avec ça qu'on se comprend mieux », « il y a les étrangers et les enfants qui ne maîtrisent pas trop les langues maternelles ».

Ces déclarations doivent être considérées avec du recul. En effet, malgré les pratiques relatées ci-dessus, 51 % des enquêtés déclarent parler français et anglais (même si la frontière entre anglais et pidgin est parfois poreuse), voulant ainsi rester dans une logique officielle valorisée, ce qui permet dès lors de se construire une image positive.

On remarque parfois aussi un paradoxe apparent entre affirmation identitaire et pratiques observables. Il n'est pas rare que certains Camerounais pratiquent la langue française considérée comme langue maternelle en famille parce que « c'est la langue des parents », « nous avons grandi dans le français », « mes enfants ont fait tous l'école francophone ». Ainsi, dans la ville de Douala, 19,5 % des enquêtés parlent uniquement le français en famille. Les jeunes scolarisés issus de ces familles trouvent cela normal : « tout le monde parle français », « ça passe partout ». C'est donc une pratique qui est devenue inévitable et qui gagne en espace du fait de l'influence de l'école.

Un avenir plurilingue

Selon les enquêtes, il n'existe aucun fonctionnement monolingue et les pratiques sont, dans l'ensemble, plurielles (à l'oral

notamment), même si dans certains contextes communicationnels (affichage public en milieu universitaire, usages médiatiques notamment), on constate des fonctionnements diglossiques avec le français (et dans certains cas l'anglais en fonction des zones) occupant le pôle le plus élevé de la hiérarchie. Cette prédominance du français est très souvent rattachée à sa valeur d'usage (son statut et sa fonctionnalité) dans les discours épilinguistiques²², comme c'est le cas avec le francanglais dans les milieux scolaires et étudiants. Mais on ne devrait pas perdre de vue le fait que les langues d'origine camerounaise occupent une place importante sur l'échiquier des échanges, elles qui assument (comme le francanglais présenté comme un sociolecte urbain) deux fonctions principales dans les usages : la fonction cryptique et la fonction identitaire.

Le français et l'anglais sont les seules langues qui structurent le système éducatif camerounais à tous les niveaux, et cela dans les deux sous-systèmes (francophone et anglophone). Pour ce qui concerne le français (considéré comme langue d'accès aux ressources symboliques du pouvoir) dans les pratiques éducatives, l'État camerounais a pris un certain nombre de mesures ces dernières années, notamment la multiplication des lycées (enseignement général et enseignement technique) dans tous les arrondissements du pays nourris à la source des Écoles normales supérieures de l'Université de Yaoundé I et des récentes universités de Maroua et Bamenda-Bambili pour garantir la formation des formateurs, avec à chaque fois des départements de français (qui « produisent » massivement des professeurs de français), mais aussi, et plus récemment, un département nouveau chargé des langues et cultures camerounaises qui pourrait offrir des enseignements permettant une meilleure mise en lien de ressources interculturelles utiles pour l'enseignement du français. //

²² Qui correspondent à des jugements de valeur sur la langue influant sur son usage.

▶ La langue française en République du Congo²³

Avec une superficie de 342 000 km² et une population estimée en 2012 à 4,3 millions d'habitants, le Congo se présente comme un petit pays en Afrique centrale comparativement à la République démocratique du Congo ou à l'Angola, et il est également peu peuplé (avec une densité de 12,8 habitants au km²)²⁴. On y constate pourtant un multilinguisme dynamique qu'il faut considérer pour étudier la situation actuelle de la langue française.

Repères historiques

Par son édification en capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF), Brazzaville va connaître une influence française à l'origine de cette tradition francophone qui finira par se répandre dans tout le pays.

La nature même de la colonisation explique l'implantation de la langue française au Congo et, jusqu'en 1960, la politique linguistique se résume dans ces propos notés par Ambroise Queffélec : « En Afrique centrale, dès le tout début de la colonisation, le principe d'exclusivité du français est affirmé dans le décret du 9 avril 1883 qui prescrit que « l'enseignement sera donné exclusivement en français »²⁵. Les langues congolaises n'étaient tolérées que dans l'enseignement religieux (du catéchisme particulièrement). « [...] Pour les pays de l'AEF, le français est seul en usage dans les écoles. Il est interdit aux maîtres de se servir avec leurs élèves des idiomes du pays. »

Après la Seconde Guerre mondiale, la France accorde quelques droits aux autochtones par la Constitution de 1946 et l'enseignement du français se développe progressivement pour concerner, dès 1953,

environ 55 % des enfants en âge d'aller à l'école²⁶.

À partir de l'Indépendance, le contexte politique et sociologique est marqué par des oppositions communautaires qui placent les usages des langues au centre de plusieurs enjeux. Le choix d'une langue nationale²⁷ devient impossible entre le Sud kitubaphone et le Nord lingalaphone, l'absence de statut pour les langues locales²⁸ empêche leur prise en compte dans le système éducatif.

Par ailleurs, l'essor des centres urbains, les mariages des personnes d'ethnies différentes concourent à créer un environnement linguistique favorable au français.

L'environnement linguistique congolais

La géographie des langues au Congo a fait l'objet d'une enquête intéressante au milieu des années 1980. L'*Atlas linguistique de l'Afrique centrale (ALC) – Situation linguistique en Afrique centrale. Inventaire préliminaire*. Le Congo (1987) recensait **72 langues ethniques et deux langues véhiculaires**, le kituba (ou munukutuba) et le lingala. À ces langues, il faut associer le français introduit dès le début de la colonisation française. Entre toutes ces langues, d'importantes disparités existent. On peut opposer le français langue écrite aux langues congolaises non écrites, le français langue officielle aux langues nationales véhiculaires (kituba et lingala), le français langue de l'école aux langues des quartiers ou des familles, le kituba, langue du Sud au lingala, langue du Nord.

²⁶ Ambroise Queffélec indique en effet que le taux de scolarisation est de 55 % pour le Moyen Congo. Cf. art. cit., p. 844.

²⁷ Au début de la décennie 1980, le Parti congolais du travail, parti unique et marxiste au pouvoir, n'avait pas pu choisir ou imposer une langue pour favoriser l'unité nationale. Cet aspect est évoqué dans Omer Massoumou et Ambroise Jean-Marc Queffélec, « Le français en République du Congo sous l'ère multipartite (1991-2006) », Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, 2007, pp. 18-21.

²⁸ Les différentes constitutions congolaises ne disent rien des langues ethniques.

²³ D'après une étude d'Omer Massoumou (Université Marien Ngouabi).

²⁴ Ces données sont tirées du site http://www.statistiques-mondiales.com/congo_brazzaville. Page consultée le 12 avril 2012.

²⁵ Ambroise Queffélec, « Le français en Afrique noire », Gérard Antoine et Robert Martin, *Histoire de la langue française 1914-1945*, Paris, CNRS-Éditions, 1995, p. 836.

Typologie

Chez plusieurs auteurs¹, la description du français du Congo est menée à partir d'une typologie observant trois variétés de langue corrélées aux niveaux d'instruction des locuteurs : le *basilecte* utilisé par le non-lettré, le *mésolecte* auquel a recours le peu-lettré et l'*acrolecte*, apanage du lettré. Toutefois, dans les usages, une instabilité est relevée. Les phénomènes d'alternance codique, d'interférences linguistiques... ne manquent pas de marquer les usages linguistiques. Un locuteur passe d'une variété à une autre en fonction, soit d'une dynamique expressive épousant le contexte sociolinguistique de communication², soit en raison d'une insécurité linguistique. Par ailleurs, l'élan de vernacularisation du français³ correspond à une dynamique d'appropriation-adaptation où le lexique et la syntaxe présentent des particularités bien congolaises.

1 A. Queffélec (1995), A. Queffélec et A. Niangouna (1990), O. Massoumou et A. Queffélec (2007).

2 Edouard Ngamountsika, 2009 et 2011.

3 Relevé par Josué Ndamba (2000) et Gervy Darel Ngoma Malanda (2011).

En fonction de ces déterminations, et compte tenu des usages privilégiés du français dans les institutions, le système éducatif et les moyens de communication de masse, une diglossie en faveur du français apparaît. C'est ainsi que, selon une grille établie dans les années 1980 par le professeur Robert Chaudenson, dite grille LAFDEF (du nom du programme de recherche « Langues africaines, français et développement en Afrique »), la note attribuée au français (96/100) est très élevée pour son utilisation dans tous ces secteurs (Chaudenson les a regroupés sous le terme de *status*). Les autres usages concernant les communications sociales quotidiennes²⁹ (que Chaudenson appellera le *corpus*) étaient moindres (41/100) en raison même du poids des langues locales.

D'après une étude de 2006³⁰, le français était la première langue à l'écrit alors qu'à l'oral le classement plaçait le kituba (25,20 %) et le lingala (22,99 %) en tête.

En 2012, la valeur du *corpus* peut être revue à la hausse en raison de l'augmentation perceptible

de son acquisition comme langue première et de l'apprentissage scolaire. La production langagière tend aussi à augmenter en relation avec le phénomène d'urbanisation accrue de cette dernière décennie.

La présence du français : de l'école vers la vie quotidienne

Si l'école est le lieu d'apprentissage du français, l'observation des usages des langues permet de rendre compte d'une réalité bien plus large de sa pratique. Une enquête menée en avril-mai 2012 à Brazzaville et dans ses environs a permis d'obtenir quelques chiffres qui indiquent des tendances intéressantes sur la situation actuelle du français.

Sur 300 questionnaires, 291 réponses ont été reçues relatives au niveau d'apprentissage du et en français. La population interrogée est principalement composée de personnes ayant suivi une scolarité au-delà du collège. En effet, le tableau suivant permet de réaliser la place importante des répondants de niveau supérieur et secondaire (lycée) dans la liste des enquêtés, ce qui reflète la réalité du profil des francophones.

29 Cf. Omer Massoumou, « Congo » (Application de la grille LAFDEF), Robert Chaudenson et Dorothee Rakotomalala (éds.), *Situations linguistiques de la Francophonie, état des lieux*, Ouagadougou, AUF, Journées de formation du réseau ODFLN, 2004, pp. 91-95.

30 Omer Massoumou (2006 : 254).

Niveau d'études	Effectifs	Pourcentage
Primaire	11	3,8 %
Collège	33	11,3 %
Lycée	71	24,4 %
Supérieur	176	60,5 %
TOTAL	291	100 %

À 95,7 %, la population enquêtée affirme avoir suivi ou suivre encore des études en langue française. Avec un pourcentage de 2,3 %, l'anglais apparaît en deuxième position des langues citées. Enseigné au collège et au lycée comme langue vivante étrangère, l'anglais manque d'emprise réelle dans la société congolaise. Nous constatons en effet que le français reste la langue de l'écrit pour 81,6 % des enquêtés contre 12,1 % pour l'anglais. Les faibles pourcentages des langues comme l'espagnol, le chinois, certaines langues ethniques... définissent une réalité linguistique dominée par le français.

À l'oral, les pratiques sont plus diversifiées mais le français vient en première position : français 48,3 % ; lingala 17 % ; kituba 15,1 % ; anglais 5,9 % ; lari 5,4 %.

Cette réalité permet de relever que la pratique orale d'une langue dépend de sa présence et de son enseignement dans le système éducatif. Il s'agit ici d'une véritable **diglossie en faveur de la langue française**. Une diglossie qui se confirme dans les pratiques linguistiques des familles : français 36,3 % ; kituba 20,3 % ; lingala 16,2 % ; lari 8 %.

La pratique de la langue française bénéficie d'une meilleure audience dans les familles en raison de l'indice de modernité qui lui est associé et surtout du meilleur devenir socioprofessionnel dont bénéficient ses locuteurs. On voit même que les familles où les membres ont de réelles compétences en français vont tendre à la pratique quasi exclusive de cette langue. On comprend ainsi pourquoi les considérations épilinguistiques³¹ des enquêtés expriment majoritairement une préférence pour le français (50,5 %).

Quels usages ?

Une autre enquête par questionnaire³² conduite à Brazzaville dans les secteurs des médias, de l'administration et de la vie publique a permis de recueillir différentes pratiques du français.

31 Cf. note 35 supra.

32 244 réponses reçues sur 300 questionnaires administrés.

Le français reste l'unique langue de l'écrit au Congo.

Ainsi, la **littérature** congolaise se lit en français et les textes bilingues comme ceux de Victor Nimy³³ ou de Guy Menga³⁴ restent marginaux. De même, la langue utilisée par la presse écrite, même si des mots issus des langues congolaises peuvent être utilisés à titre d'emprunts et modifier significativement les données. Il n'y a guère que les enseignes et les panneaux publicitaires qui laissent une place à l'anglais, au lingala, au kituba, au lari et même au chinois³⁵...

Le français domine les **médias** : à la radio et à la télévision congolaises, les rapports montrent que le français vient en premier dans les usages linguistiques (62,9 %), suivi du lingala (34 %) et du kituba (15 %).

Dans l'**administration**, le français reste également la première langue d'usage (70 %) entre les agents d'un service, suivi du lingala (17 %) et du kituba (11 %). Les langues ethniques comme le lari, le téké ou le mbochi apparaissent avec de faibles pourcentages, variant entre 1 % et 2 %. On constate aussi qu'au début d'une conversation les agents passent du français au lingala ou au kituba, ou encore à une autre langue locale, avant de revenir au français. De la même manière, ceux qui parlent en langues nationales au départ reviennent régulièrement ou définitivement au français. Avec les visiteurs, les agents communiquent en français à hauteur de 90 %. Le lingala est cité à hauteur de 6 % et le kituba à 4 %, mais le passage à ces langues est très fréquent.

Dans la **justice**, le français vient en première position aussi bien dans la pratique des magistrats (96 %) que chez les accusés (75 %). Les langues ethniques nationales et étrangères sont néanmoins citées avec un recours aux interprètes.

Dans la **vie sociale** (marché, hôpital, rue, commerce...), le français est privilégié comme langue de communication mais avec des

33 Victor Nimy, *Kalla la noyée. Kalla wa fwila mu mamba*. Conte beembé du Congo, Paris, l'Harmattan, 2002. Le texte est en beembé et en français.

34 Guy Menga, *Cri bilingue*, Corbeil-Essonnes/Pointe-Noire, Editions ICES, 2005, 81 p. Le texte associe kikongo-laadi et français.

35 Cf. Omer Massoumou (2011).

valeurs moindres. 55 % des usagers utilisent le français. Le lingala intervient à hauteur de 23 % et le kituba pour 10 %, mais surtout, les changements linguistiques sont assez nombreux puisque 61 % des communications enregistrent des alternances codiques.

L'avenir du français au Congo

Si les usages linguistiques au Congo bénéficient surtout à trois langues

(français, lingala et kituba), le français est globalement en tête et **son avenir est prometteur** puisque les particularismes et la norme endogènes indiquent un enracinement solide dans le territoire national. Le français, s'il n'est pas toujours considéré comme une langue congolaise par plusieurs locuteurs, reste néanmoins une langue d'ouverture au monde, mais aussi une langue d'affirmation de l'identité congolaise et francophone comme le manifestent les écrivains. //

► La langue française au Gabon³⁶

Si on se réfère aux populations d'origine, sans tenir compte donc des dynamiques urbaines contemporaines, la niche écologique de l'actuel Gabon est composée de deux types de langues : les langues parlées par les Pygmées et les langues de la branche occidentale du bantou. La situation sociolinguistique du Gabon est donc le fruit de la rencontre entre des populations aux intérêts divergents compliquée par l'arrivée de langues européennes et qui se traduit par un questionnement social sur l'identité gabonaise. Le débat sur l'origine du nom donné au pays porte en creux les enjeux de cette construction : « identitaire », si l'on admet qu'il ne s'agit que de la lusophonisation (?) / francisation (?) de l'appellation mpongwè d'un bras de l'estuaire du Gabon (*Ngaba*) ou « euro-péo-centrée », si l'on s'aligne sur la littérature consacrée de *Gabao* (caban en portugais), pour figurer l'estuaire dans la région de pénétration des Portugais.

Quoi qu'il en soit, lorsque, le 17 août 1960, le Gabon accède à la souveraineté internationale, c'est en français que s'effectue la passation des pouvoirs entre la France et la jeune République.

État des lieux/état des langues

D'une grande diversité linguistique, le Gabon se présente comme un réceptacle de langues : une cinquantaine de parlers locaux en état de résistance, des langues de migrants, une langue française à forte charge historique et institutionnelle et au capital symbolique impressionnant, des langues internationales en compétition, des langues minoritaires en danger et, dans ce champ ouvert, une politique linguistique par défaut !

Ce contexte institutionnel place **le français comme « langue de crête »**, selon l'expression de Marcel Diki-Kidiri ou langue « hyper-centrale », dans la terminologie de Louis-Jean Calvet. Viennent ensuite :

1. Les langues endophones ou natales, dites « **langues nationales** » parce qu'elles appartiennent à la nation gabonaise et non par opposition à d'éventuelles langues « régionales ».



Selon l'article 2 de la constitution du 23 juillet 1995, « la République gabonaise adopte le français comme langue officielle. En outre, elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales ».



³⁶ D'après une étude d'Auguste Moussirou-Mouyama et Danielle Patricia Minko mi Ngui (Université Omar Bongo).

2. Les **langues véhiculaires** parmi lesquelles on retrouve le français mésolectal (cf. encadré « Typologie » p. 103), voire basilectal et ses variétés urbaines, mais aussi certaines langues nationales à l'intérieur d'une ville (par exemple, myènè à Port-Gentil ; fang et myènè et dans une moindre mesure gisira ou punu à Lambaréné) ou d'une province (par exemple, fang dans le Woleu-Ntem).

3. Les **langues des migrants**³⁷ d'origine essentiellement africaine qui représentent plus de 23 % de la population totale.

4. Les **parlers jeunes** qui empruntent énormément au français.

5. Les **langues de scolarisation** : le français, langue d'enseignement et matière enseignée, et l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'arabe, l'italien, le mandarin et le portugais, comme langues vivantes étrangères.

Certaines de ces langues gabonaises sont transfrontalières mais la politique d'intégration régionale étant peu lisible et les politiques linguistiques nationales étant peu volontaristes en Afrique centrale, il n'est pas pertinent de les distinguer, sans pour autant mettre sur le même plan des langues démographiquement majoritaires avec des langues en danger à l'intérieur du territoire national.

Pour mémoire, il existe aussi des « langues secrètes rituelles » mais situées hors de la sphère laïque et républicaine et d'un accès limité aux cercles d'initiés, relevant donc du domaine privé.

Enfin, malgré la présence d'une communauté française de près de 10 000 âmes, le français ne peut être considéré comme une langue de migrants en raison des multiples fonctions qu'elle remplit au sein de la société gabonaise. La position dominante de la langue française au Gabon fait souvent oublier les changements linguistiques dans la structure d'échange de la société globale, que ce soit par l'affirmation des parlers jeunes ou des langages urbains qui font revivre des langues locales menacées d'extinction ou à

³⁷ On ne comptabilisera pas le haoussa dans cette catégorie car elle a été déclarée langue nationale au Gabon, par un décret du président de la République.

travers des segments de la vie officielle de la République qui laisse une place à l'expression endophone. Reste que, comme l'analyse Daniel Franck Idiata : « Il n'existe aucune langue véhiculaire à l'échelle nationale ; cette fonction étant aussi assumée par le français [...]. Ainsi, si l'on considère le nombre de locuteurs comme un des critères majeurs pour assurer la vitalité d'une langue, on en arrive immédiatement à la conclusion que la plupart des langues gabonaises sont vouées à l'extinction à très court terme (grimes 1996), excepté peut-être le *fang* (30 % de la population), le *ipunu* (12 % de la population) et le *yinzebi* (9 % de la population), du moins dans un avenir immédiat. Il faut ajouter, sur la base de l'enquête réalisée par Power-Lapointe (1994), que le recul de l'utilisation des langues gabonaises s'explique principalement par le fait que le français occupe toutes les fonctions de prestige et que l'usage des langues gabonaises n'est plus réservé qu'aux activités familiales, religieuses et interpersonnelles dans différentes communautés³⁸. »

De fait, de nombreux facteurs confortent la place privilégiée du français au Gabon : l'absence de langue véhiculaire gabonaise à l'échelle nationale, les faiblesses démographiques³⁹, le taux d'urbanisation élevé (plus de 75 % des Gabonais vivent en ville, dont près de 42 % à Libreville) et la jeunesse de la population. Calvet note que « Libreville est par exemple la seule capitale africaine dans laquelle le français est la langue des marchés, dans laquelle il est également la langue première (ou langue « maternelle ») d'une partie importante de la population : 26,3 % selon une enquête [de 1999]. Et cette situation, conclut-il, fait apparaître un rapport étroit entre l'absence ou la présence de langue véhiculaire endogène et l'expansion populaire du français, en même temps qu'elle nous montre qu'il n'y a pas nécessairement

³⁸ Idiata, D.F. : « Le français et les langues gabonaises, du partenariat au linguicide : une analyse des données des enfants tirées du contexte de la ville de Libreville », in *Revue gabonaise des sciences du langage*, n° 3, pp. 89-90 (2008).

³⁹ Outre la densité faible, les taux de croissance de la population (1,9 %), les taux de natalité brut (27‰, de mortalité brut (9,14‰), de mortalité infantile (51 décès/1000 naissances normales) et le taux de fécondité (3,3 enfants/femme) font du Gabon, un pays de faible dynamisme démographique, malgré une espérance de vie relativement élevée pour un pays africain (61 ans pour les hommes et 63 ans pour les femmes).

de relation directe entre les configurations linguistiques génétique et véhiculaire⁴⁰. »

La patrimonialisation du français en terre gabonaise n'est qu'une des conséquences de cette situation démolinguistique qui est d'autant plus favorable au français que les pouvoirs publics « laissent faire », sans aucune « politique des langues » en présence. De nos jours, en dépit des déclarations d'intention, à l'occasion de multiples États généraux (de l'Éducation et de la Formation en 1983, du Baccalauréat en 1998, de l'Enseignement du et en français en 2003, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2010), et malgré les affirmations inscrites dans la Constitution ou proclamées lors d'assises internationales, **le français demeure la langue d'enseignement dans le système éducatif gabonais**. Aucune place n'y est officiellement aménagée pour la prise en compte des langues partenaires de la francophonie gabonaise. L'expérience d'un CAPES (Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire) pour enseigner les langues nationales à l'École normale supérieure (ENS) de Libreville a fait long feu, après deux promotions (2000 et 2001) que l'Institut pédagogique national (IPN) a eu du mal à utiliser. Quant à l'Université, elle n'offre aucune spécialisation en didactique des langues nationales (ni en didactique du français d'ailleurs).

Les actions entreprises par quelques associations de défense des langues gabonaises se veulent être un contrepois à l'avancée de la langue française. Ainsi, la Fondation Raponda Walker a – de manière informelle – introduit l'enseignement des langues gabonaises dans les lycées et collèges, à travers des cours optionnels et facultatifs dispensés par des enseignants vacataires aux profils très divers, sans que ces enseignements libres ne reçoivent une reconnaissance officielle par leur intégration dans les programmes scolaires ou les examens de fin de cycle. La fonction unificatrice de la langue française et la baisse constante de son niveau d'apprentissage donnent des

raisons aux autorités compétentes pour ne pas ajouter « une difficulté supplémentaire » dans la gestion des langues de scolarisation.

Le français, langue du Gabon

Le contexte géopolitique national et la situation démolinguistique présentés plus haut permettent de comprendre la place exceptionnelle du français. Même si l'on peut relativiser les conclusions des enquêtes du département Média de TNS Sofres qui donnent, en 2010, « plus de 90 % des personnes interrogées » à Libreville qui disent « parler, écrire, lire et comprendre le français⁴¹ », le niveau de francophonie signalée pour le pays est conforme à la réalité d'un État qui perpétue le modèle monolingue dans la formation de sa jeunesse.

Et pourtant, malgré ce taux exceptionnel de francophonie à Libreville, toujours d'après l'enquête TNS Sofres de 2010, 27 % des personnes interrogées considèrent que la connaissance du français n'est pas importante pour « réussir sa vie », contre 62 % qui la considèrent importante. 6 % considèrent qu'elle n'est pas importante « pour obtenir du travail » contre 75 % qui répondent favorablement. Il y a là trace de l'évolution de la société gabonaise, notamment de la dégradation du système éducatif et du décrochage qui se fait entre la langue de scolarisation et la réussite sociale – l'école n'étant plus le principal moteur de l'ascension sociale ou de la mobilité socioprofessionnelle. La montée de l'anglais sur le marché linguistique et sur le marché du travail – avec récemment une présence médiatique de plus en plus forte des milieux économiques d'origine asiatique, américaine ou indienne – redessine, pour l'instant à la marge, les contours des espaces occupés par la langue française au Gabon.

Cette dernière reste néanmoins – et est perçue comme telle – à la fois langue de

40 Calvet, L.-J. (2001) : « Les politiques linguistiques en Afrique francophone. État des lieux du point de vue de la politologie linguistique » in R. Chaudenson, L.-J. Calvet, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat* (p. 154).

41 in *La langue française dans le monde*, 2010. Nathan, p. 55.

l'administration, langue des médias⁴² et langue des études (entreprises au Gabon), langue officielle, langue de travail et langue véhiculaire, mais aussi langue étrangère (pour les ruraux non scolarisés et les migrants venus de pays non francophones) et, enfin, langue maternelle et, dans une certaine mesure, langue nationale en ce qu'elle permet aux nationaux d'exprimer leur appartenance à un destin commun qui transcende les configurations génétiques ou partisans.

Quand le Gabon devient indépendant, 47 % des Gabonais de plus de 14 ans parlent le français alors que 13 % savent lire et écrire en français. En 2014, l'OIF évalue à **61 % de la population totale le nombre de Gabonais qui savent lire et écrire le français**, (cf. p. 17). En 1999 déjà, dans une enquête du Laboratoire des sciences de l'homme et de la dynamique du langage (LASCIDYL) de l'École normale supérieure de Libreville, 26,3 % des enfants de Libreville, âgés de 15 à 25 ans, déclaraient avoir le français comme première langue. En 2008, Daniel Franck Idiata observait « l'incidence du français et de la langue vernaculaire chez les enfants [de l'école primaire] issus de parents mono-ethniques dans six contextes⁴³ » et constatait que « dans la plupart des cas, la langue française est la plus citée par les enfants, avec, dans beaucoup de contextes, des scores proches de 90 %. On voit aussi que pour plusieurs langues vernaculaires, en l'occurrence, le *latege*, le *ikota*, le *lembaama* et le *isangu*, la langue vernaculaire n'est plus sollicitée que dans deux contextes, à savoir « à la maison » et « avec les grands-parents ». Dans les autres contextes, à savoir « avec le père », « avec les frères et sœurs » et « avec les camarades de jeux », la quasi-totalité des conversations se font en français. La situation est [de son point de vue] plus préoccupante pour des langues comme le *gisir* dont on voit qu'aucun des enfants interrogés ne

42 Toute la presse écrite est en français. L'audiovisuel laisse une place marginale aux langues gabonaises, notamment à la radio sauf à l'occasion de campagnes d'information officielles à la télévision. Quant à l'Internet, il reste le monopole de la langue française, si l'on excepte les échanges privés ou les exercices stylistiques des rappeurs, slameurs et autres langages urbains. Par ailleurs, le Gabon a créé la première station africaine internationale de radio, Africa n° 1, qui émet en langue française et dont les émetteurs servent également de relais dans la diffusion des émissions de Radio France Internationale.

43 Les six contextes d'investigation sont : les langues parlées à la maison, avec la mère, avec le père, avec les frères et sœurs, avec les camarades de jeux, avec les grands-parents.

déclare le parler dans aucun des contextes investigués⁴⁴ ».

Toutes ces données confirment une fois de plus la place du français au Gabon et que c'est au niveau de l'enfance que se joue l'avenir des langues. Ce que mettent en évidence des investigations menées dans deux institutions proches de la petite enfance (les maternités et les établissements préscolaires), mais aussi en milieu urbain (plus précisément à Libreville), lieu privilégié de l'expansion du français en terre gabonaise.

Le français, langue familiale

Dans les trois maternités du Centre Hospitalier de Libreville (CHL), 54 mères d'origine sociale plutôt modeste ont été interrogées et 46 autres mères d'un niveau social ou de familles plus aisés l'ont été dans deux cliniques privées de Libreville. Ces 100 interviewées étaient d'ethnies différentes et âgées de 17 à 42 ans. Le but étant de savoir dans quelle(s) langue(s) se fait le **premier échange de la mère au nourrisson** : 12 mères déclarent avoir parlé pour la première fois à leur nourrisson dans une langue gabonaise, 68 en français et 20 disent l'avoir fait dans une langue gabonaise et en français.

Dans les **écoles préscolaires**, de l'observation de pratiques langagières d'enfants de 3 à 5 ans⁴⁵ dans différentes activités (en classe, pendant les récréations et pendant le cours de sport), il ressort que, parmi les enfants qui s'expriment (certains ne disant rien), tous les élèves communiquent uniquement en français, à l'exception de trois enfants de 3 ans, appartenant au

44 Idiata, D.F. (2008) : « Le français et les langues gabonaises, du partenariat au linguicide : une analyse des données des enfants tirées du contexte de la ville de Libreville », in *Revue gabonaise des sciences du langage*, n° 3, pp. 97-98.

45 Pendant environ un mois lors de visites dans trois établissements de Libreville répétées environ tous les trois jours. Les établissements fréquentés accueillent des milieux sociaux contrastés : le Centre préscolaire de la Mairie de Libreville et l'École publique de La Peyrie regroupent aussi bien des enfants de familles défavorisées que ceux de familles aisées. À Bambino village, école privée, les enfants sont issus de familles aisées. Les trois classes observées rassemblent un effectif total de 67 élèves dont : 15 enfants issus de couples linguistiquement mixte (4 fang-punu, 5 myene-fang, 2 téké-nzébi, 3 gisir-fang, 1 kota-fang) et 50 enfants de parents appartenant à la même communauté linguistique (9 fang, 7 punu, 6 gisir, 3 pove, 3 sangu, 8 myene, 2 kota, 4 obamba, 5 ndumu et 3 téké).

groupe fang, qui utilisent le français et leur langue gabonaise dans des énoncés du type « Maîtresse *mé nú* » : « Maîtresse je (*mé*) voudrais boire (*nú*) ». On a pu néanmoins constater qu'ils étaient incités à utiliser de préférence le français. Ainsi, de retour de la récréation, un élève de 3 ans ayant été empêché par ses camarades d'occuper sa place est allé se plaindre à l'enseignante en ces termes : « Maîtresse *mbong ba kama mià éto* » ; la maîtresse l'a repris afin qu'il le dise en français.

Une troisième enquête, conduite à l'École publique de La Peyrie et à Bambino village consistait à recueillir⁴⁶ les pratiques langagières des enfants, de père et de mère Fang, dans les différentes situations de la vie quotidienne, ainsi que leur avis sur les langues en présence. Parallèlement, une expérience pratique avec les enfants qui ont dit avoir un parler bilingue a permis de compléter l'observation. Des 27 enfants interviewés (16 garçons et 11 filles) appartenant à dix familles différentes, 10 ont déclaré avoir un parler bilingue alors que 17 autres ne communiqueraient qu'en français et

n'auraient de la langue de leurs parents que la compréhension. Pour vérifier et entendre le bilinguisme des 10 enfants ayant déclaré avoir une pratique bilingue, il leur a été demandé de décrire (à l'oral) une bande dessinée muette.

L'intérêt porté ici au groupe fang tient à son ancrage identitaire — supposé ou réel — et à son homogénéité reconnue, malgré quelques variantes dialectales acceptées comme telles et non perçues comme sources de division. Ce groupe sert donc ici de « variable de contrôle » de l'expansion de la langue française au Gabon, particulièrement en milieu urbain. Ces observations vont dans le sens de ce qu'écrivait déjà Idiata dans son enquête de 2008⁴⁷, à savoir que l'homogénéité supposée d'un groupe linguistique local ne résiste pas à la patrimonialisation de la langue française. En effet, pour 7 des pères des 10 enfants bilingues, la langue de l'échange avec l'enfant est le français et un mélange des deux langues pour les 3 autres (l'emploi du

⁴⁷ Les enfants Fangs « ont déclaré parler à la maison la langue fang à 29 % et la langue française à 39,8 %. L'addition de ces deux pourcentages donne un total de 68,8 %. Les 31,2 % restants concernent donc les enfants qui ont déclaré des situations de bilinguisme (fang-français) et/ou ceux qui n'ont aucune compétence ni en compréhension ni en production de la langue vernaculaire ».

⁴⁶ Sur la base d'un entretien auprès des enfants et d'un questionnaire destiné aux parents.



fang uniquement étant inexistant). Une mère sur 10 (toujours pour les enfants bilingues) parlerait uniquement en fang à ses enfants, alors que les 9 autres emploieraient un mélange des deux langues (l'utilisation du français seul étant ici inexistante). Enfin, pour une majorité des parents, 9 sur 10 (père et mère confondus), le français serait la langue dans laquelle les enfants se sentent à l'aise pour parler (sauf pour s'adresser à leurs grands-parents, où ils utilisent le fang). À noter que les parents utilisent la/les même(s) langue(s) avec tous les enfants, sans distinction de sexe.

Quel avenir pour le français ?

La langue française langue d'enseignement est associée à l'école, qui a longtemps été le principal moteur de l'ascenseur social, mais elle pourrait ne plus assumer son rôle parce que trop éloignée des réalités sociales,

notamment linguistiques. Cependant, s'il faut prendre en compte la variation du français, il est indispensable d'assurer une intégration des citoyens à l'économie-monde et aux échanges contemporains ; ce qui implique un dépassement des variations : « Au fur et à mesure qu'une société s'unifie et se complexifie, elle génère une double tendance linguistique. D'une part, la variation linguistique [...] D'autre part, [...] la nécessité de réduire les conséquences de la variation par une pratique, à la fois consciente et inconsciente, de la régulation linguistique »⁴⁸. C'est sans doute d'un dialogue fécond entre pédagogues et linguistes, nourri des apports des sciences cognitives et de la sociologie, que la langue française, indéracinable désormais au Gabon, pourra reprendre le rôle de promotion sociale qu'elle avait commencé à jouer aux premières heures des indépendances. //

48 J.-C. CORBEIL (1983), « Éléments d'une théorie de la régulation linguistique » in E. BÉDARD et J. MAURAIS (éds.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Gouvernement du Québec/Le Robert, p. 301.

▶ La langue française en Guinée équatoriale⁴⁹

Avec une population francophone estimée à 29 % de la population totale (cf. p. 17), la Guinée équatoriale, ancienne colonie espagnole, occupe une place particulière en Afrique centrale par le mode de diffusion de la langue française.

La République de Guinée équatoriale limitée au nord par le Cameroun, à l'est et au sud par le Gabon et à l'ouest par l'Atlantique (golfe de Guinée) présente la particularité de regrouper en un seul État une partie insulaire et une partie continentale, éloignées géographiquement l'une de l'autre et dont les différences touchent aussi bien leurs aspects physiques (relief et écosystème) que leur peuplement.

Distantes l'une de l'autre de 650 km, les

îles de Bioko et d'Annobon sont situées au nord-ouest du pays, dans le golfe du Biafra. Malabo, la capitale, se situe dans l'île de Bioko (la plus grande île du golfe de Guinée). Annobon, la seconde île, plus petite (18 km²), se trouve au large du Gabon. Quant à la partie continentale qui donne sur le golfe de Guinée, elle a pour principale ville Bata et partage 189 km de frontières avec le sud du Cameroun et 350 km avec le nord du Gabon. Cette coupure géographique correspond à la division administrative du pays en deux régions (la région insulaire et la région continentale), elles-mêmes subdivisées en sept provinces⁵⁰ et 18 districts⁵¹. Au large

50 Annobon, Bioko Norte et Bioko Sur, Centro Sur, Litoral, Kienten, Wele Nzas.

51 Annobon, Malabo, Baney, Riaba, Luba, Bata, Mbini, Cogo, Acurenam, Evinayong, Ebebiyin, Niefang, Micomiseg, Nsok Nsomo, Aconibe, Añisok, Mongomo et Nsork.

49 D'après une étude d'Auguste Moussirou-Mouyama (Université Omar Bongo).

Un peu d'histoire

Occupée par les Portugais de la fin du xv^e siècle jusqu'en 1778, l'île de Bioko passe sous contrôle espagnol jusqu'en 1827. Une brève occupation britannique entre 1827 et 1832 interrompt la colonisation espagnole qui reprendra formellement entre 1843 et 1844, jusqu'à l'indépendance du pays proclamée officiellement le 12 octobre 1968.

des côtes équato-guinéennes se trouvent trois îlots rattachés administrativement à la partie continentale : Corisco, la Petite Elobey ou Elobey Chico et la Grande Elobey ou Elobey Grande.

Présence et statuts

Outre les groupes pygmées que l'on trouve dans la partie continentale, la Guinée équatoriale comprend une dizaine d'ethnies parlant principalement des langues bantoues et créoles. L'espagnol, langue officielle, partage cet espace bantou avec d'autres langues européennes comme le français (deuxième langue officielle), l'anglais ou le portugais (troisième langue officielle) et, plus récemment, des langues asiatiques comme le mandarin.

Le *fang* reste le groupe linguistique majoritaire (plus de 80 % de la population) avec ses deux principales variantes dialectales le *ntumu* et l'*okak*, suivi des langues suivantes : *bubi* (10 %), *séké* (2 %), *ngumba* (1 %), *batanga* (1 %), *ngumbi* (0,8 %), *benga* (0,6 %), *yassa*, *ngouma*, *ndowé*, *bisio*. De la période portugaise, la région a gardé la langue d'anciens esclaves libérés, le *crioulo* (environ 1,8 % de la population, principalement sur l'île d'Annobon), un créole à base de portugais. De la période d'occupation anglaise, une deuxième langue créole (environ 4 000 locuteurs), le *krio* ou *fernandino*, appelée encore *pidgin english*, est parlée principalement sur l'île de Bioko. Ces créoles jouent secondairement un rôle de langue véhiculaire, leur champ d'action étant cependant plus limité que celui de l'espagnol ou du *fang*.

La langue *fang* remplit une fonction véhiculaire au même titre que l'espagnol – d'autant plus que, depuis une vingtaine d'années, les positions de la langue espagnole ont été concurrencées par le retour des migrants ayant vécu dans d'autres aires linguistiques, notamment au Cameroun, au Nigeria et au Gabon, d'une part, et d'autre part, par la politique d'ouverture du pouvoir politique

qui s'est installé à la suite du coup d'État du 3 août 1979 et qui n'a eu de cesse d'introduire de nouvelles langues de grande diffusion dans le paysage linguistique équato-guinéen.

La Guinée équatoriale est le seul pays africain à avoir l'espagnol comme langue officielle, statut qu'il partage avec le français, depuis 1998, et le portugais depuis 2011⁵².

Le rapprochement souhaité avec la lusophonie se fonde, outre les liens historiques avec le Portugal, sur une relation qui s'intensifie avec le Brésil (le volume des échanges commerciaux avec le Brésil, essentiellement dans les domaines de l'agriculture, de l'enseignement et des médias, est passé de 3 milliards de dollars en 2003 à 300 milliards en 2009).

Quant à l'anglais, il ne jouit d'aucun statut, mais cette langue est présente, comme langue de travail et langue de communication internationale, en raison notamment des projets de développement lancés par les autorités gouvernementales.

Parmi les trois langues officielles, l'espagnol demeure la langue de l'administration à l'écrit et les lois et règlements sont promulgués et transcrits dans cette langue, même si, à l'oral, le *fang* et d'autres langues autochtones ont accès à la sphère publique⁵³. De même, l'espagnol a le quasi-monopole de la presse écrite. L'usage a donc résisté au mouvement de « déshispanisation » (« antiespañolismo ») des écoles et des médias⁵⁴ qui avait été lancé par le régime dictatorial.

52 Aboutissement du rapprochement souhaité par le président de la République de Guinée équatoriale entre son pays et les pays de langue portugaise, depuis au moins la fin des années 1990. Déjà membre de la Communauté des Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (PALOP) qui rassemble cinq autres pays (Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Cabo Verde et São Tomé et Príncipe) la Guinée équatoriale cherche à passer du statut de pays observateur associé à celui de membre à part entière au sein de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP).

53 On a notamment recours au *fang* au sein des tribunaux et généralement dans les commissariats.

54 Ce fut le temps de la toute-puissance de Radio Bata qui émettait principalement en *fang*.

Le français, bien que jouissant d'un statut particulier au niveau de l'enseignement secondaire, partage avec le portugais et l'anglais le statut de langue diplomatique et de langue des affaires et, avec l'espagnol et l'anglais, celui de langue des médias électroniques. Pays enclavé linguistiquement au milieu de pays francophones et anglophones, la Guinée équatoriale cherche à réussir son intégration régionale et à s'arrimer au mouvement de globalisation des échanges, pour sortir d'un isolement qui a été préjudiciable au développement du pays. Cette **politique d'ouverture tous azimuts** semble porter ses fruits, comme on peut le constater à travers l'affichage commercial marqué par l'espagnol, le mandarin⁵⁵ et le français dans une ville portuaire comme Bata.

Les perspectives du français en Guinée équatoriale

Après la dictature, à partir de 1979, des milliers d'Équato-Guinéens⁵⁶ qui avaient fui le pays pour aller au Cameroun, au Gabon, au Nigeria mais aussi en Espagne, vont rentrer au pays et renforcer la place d'autres langues occidentales sur le territoire national. Les nouvelles autorités issues du putsch militaire de 1979 vont aussi s'ouvrir à l'environnement linguistique sous-régional dominé par le fait francophone.

La volonté d'intégration économique et politique va se concrétiser par l'adhésion de la Guinée équatoriale à la Zone Franc en 1983, à l'OIF en 1989, à la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et à la Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale. En retrouvant ses pays voisins francophones (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, Tchad) mais aussi la

République Démocratique du Congo, l'ancienne colonie espagnole s'inscrit dans une dynamique sous-régionale favorable au français, renforcée par des mouvements migratoires qui traversent son territoire entre le Cameroun et le Gabon. Cependant, si le président équato-guinéen s'exprime en français dans la sous-région ou au sein de l'OIF, dans d'autres instances internationales comme l'ONU, c'est l'espagnol, voire l'anglais, qui assume ce statut de langue de la diplomatie.

L'engagement francophone des autorités se manifeste surtout dans l'éducation. Ainsi, le gouvernement a développé des projets spécifiques de renforcement du français dans le cadre du projet d'appui à la diffusion du français (PADIF) qui a pris fin en 2008 et qui avait été soutenu par la Coopération française. Le PADIF a permis d'accroître le nombre d'enseignants de français au secondaire (de 7 en 1988 à 174 en 2012) et de former 11 conseillers pédagogiques. D'une manière générale, la langue française est surtout portée par l'enseignement⁵⁷. Peu présente dans l'enseignement primaire, hormis quelques écoles privées, le français est obligatoire au secondaire et concernerait un tiers de la population totale de ce degré, tandis que 82 % des élèves le choisiraient comme première langue vivante (contre 18 % pour l'anglais essentiellement concentré dans quatre lycées d'élite). En 2013, le français devait être introduit dans l'enseignement primaire dans des classes expérimentales de 193 écoles primaires, ce qui représente une population totale de 27 799 élèves.

Le français est aussi associé aux formations d'excellence, comme à l'École navale à vocation régionale (ENVR) de Bata ou à l'Institut Polytechnique de Bata qui propose une licence professionnelle en énergétique et génie climatique en milieu tropical précédée par une classe préparatoire destinée à l'apprentissage du français.

Formations sur site, formations à distance, formations en alternance (notamment pour les enseignants n'ayant pas le baccalauréat) et stages à l'étranger

⁵⁵ La volonté du Président Obiang Nguema Mbasogo est de faire de Pékin « le principal partenaire du développement de la Guinée équatoriale ». La présence du mandarin dans les enseignes publiques est le versant linguistique de cette politique de coopération.

⁵⁶ On parle de plus de 100 000 émigrés sur près de 400 000 habitants que comptait la Guinée équatoriale dans les années 1970.

⁵⁷ Cf. « Le français langue d'enseignement » p. 348.

ou retour d'exilés ont contribué à renforcer les capacités de la Guinée équatoriale en matière d'enseignement du français, mais les besoins demeurent encore importants. Depuis 2011, l'investissement porte essentiellement sur le niveau primaire et l'enseignement supérieur, qui ont été les parents pauvres du programme d'appui à la diffusion du français qui venait répondre aux choix linguistiques adoptés par l'État en matière de francophonie.

Au-delà de son enseignement, l'avenir de la langue française en Guinée équatoriale dépendra de l'évolution des relations du pays, et surtout de ses ressortissants, avec les voisins camerounais et gabonais, pays d'émigration des Équato-Guinéens qui n'y ont pas toujours été bien accueillis. La dynamique francophone impulsée par les autorités gouvernementales est cependant irréversible, en raison même de ces mouvements migratoires qui se poursuivent et sont autant de ponts entre les langues.

Les relations commerciales seront également facteurs de développement de l'usage du français. La présence de commerçants camerounais ou d'Afrique de l'Ouest (Guinéens, Sénégalais, Maliens, etc.)

et celle des entreprises françaises ainsi que certaines actions de coopération bilatérale avec la France⁵⁸, viennent renforcer cette dimension. Des enseignes commerciales du type « *Les petits chics. Moda infantil* » sont fréquentes en ville et sont le fruit du retour des émigrés qui rapportent – intégralement ou partiellement – un air linguistique et culturel ou sociologique de Libreville, Paris ou Yaoundé.

La Guinée équatoriale souhaite manifestement développer ses relations avec ses partenaires francophones de la sous-région pour mieux asseoir son développement. La volonté d'intégration qui sous-tend cette démarche se traduit, entre autres, par une promotion de la langue française et les énormes besoins de formation comme les transformations nécessaires à la gestion du plurilinguisme dans le système éducatif équato-guinéen sont autant de chantiers qui pourraient nourrir le partenariat francophone en Afrique centrale. //

⁵⁸ La France, 3^e fournisseur (après la Chine et les États-Unis) et 6^e client de la Guinée équatoriale, a choisi d'axer sa politique de coopération sur trois volets : « (1) le développement du français, dont l'appui à l'enseignement supérieur francophone, (2) la promotion de la bonne gouvernance économique et financière ainsi qu'en matière de sécurité et (3) la sécurité aérienne ».

▶ La langue française en Centrafrique⁵⁹

La population de la République centrafricaine (environ 4 millions d'habitants) est inégalement répartie sur le territoire national et composée de plusieurs groupes ethniques parlant plus de 80 langues locales aux côtés du français, de l'anglais, de l'arabe tchadique ou du lingala.

Le français, langue officielle avant tout

Le français est, depuis l'indépendance de la République centrafricaine, la première langue officielle. Très concurrencée par la seconde langue officielle, le sängö, une des langues nationales, son usage est limité à certains contextes : le milieu scolaire et scientifique, l'administration, les activités et discours politiques officiels et les médias. En réalité, même dans ces contextes, le français n'est utilisé comme support communicationnel

⁵⁹ D'après une recherche dirigée par Robert Beyom, avec la collaboration de Apollinaire Selezilo, Aristide Crépin Foukpio-Voukoullet, Auguste Crépin Mbiom-Ondoua (Université de Bangui).

qu'avec un interlocuteur non sängöphone. Selon une enquête de 2012 dirigée par Robert Beyom, **21 % des Centrafricains seraient francophones** et 93 % sängöphones (7 % ne pratiquant ni le français ni le sängö).

Ces 21 % de francophones centrafricains se répartiraient ainsi :

Locuteurs acrolectaux⁶⁰ : 7 %

Locuteurs mésolectaux : 9 %

Locuteurs basilectaux : 5 %

L'estimation de l'Observatoire de la langue française de l'OIF, basée pourtant sur la capacité à lire et à écrire le français, est cependant plus élevée avec 29 % de francophones. Quoi qu'il en soit, les efforts déployés par le gouvernement centrafricain pour réduire le taux d'analphabétisme ont

manifestement contribué à augmenter⁶¹ le nombre de locuteurs de français, mais il demeure une langue des circuits institutionnels.

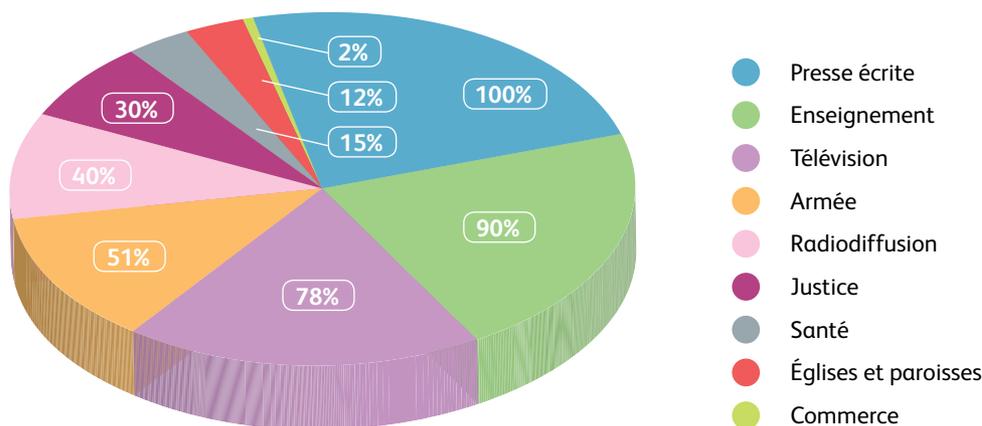
Si la langue française est utilisée à 80 % par les différents services administratifs, ce pourcentage général décroît si on l'éclate par secteur d'activité. D'après les données d'une enquête menée à Bangui en mai 2012, le **niveau d'usage du français comme moyen de communication** se présente comme suit : cf. diagramme ci-dessous.

La présence d'une seconde langue officielle – qui est aussi une langue nationale et une langue véhiculaire – limite ici l'expansion du français.

⁶⁰ Cf. encadré « Typologie » p. 103.

⁶¹ L'étude de A. Queffelec, M. Wenezou-Deschamps et J. Daloba évaluait cette population francophone à 15 % en 1999.

► Usage du français comme moyen de communication



Le français est utilisé dans les échanges internationaux et scientifiques. Malgré les efforts d'instrumentation du sängö (élaboration du dictionnaire, grammaire, etc.), le français demeure la langue des échanges hors des frontières en matière politique, diplomatique et économique, mais aussi dans l'enseignement, la formation et la recherche.

La langue française est une condition *sine qua non* de la promotion sociale : aujourd'hui comme hier, il est difficile d'accéder à un poste de responsabilité politique ou administratif

sans savoir lire et écrire en français. Cette réalité n'est d'ailleurs pas une spécificité centrafricaine et se vérifie dans de nombreux pays d'Afrique ayant le français pour langue officielle.

Langue de communication officielle et atout linguistique pour une promotion sociale, voire indice de supériorité ou d'émancipation, le français en République centrafricaine n'en connaît pas moins les effets de sa vernacularisation / véhicularisation, loin de son foyer originel.



Les particularismes du français en RCA

L'enquête précédemment citée comprenait un examen des programmes diffusés sur les ondes de deux stations de la radio (Radio Centrafrique et Radio Ndékéluka) qui a permis de collecter les particularismes du français que l'on peut classer en trois catégories : phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales.

Les **particularismes phonologiques** du français en Centrafrique concernent les phénomènes de liaison abusive ou impropre, d'élision et de substitution vocalique ou consonantique dans un mot, comme dans « **Dopis les nuit des tons** jusqu'à ce jour... » pour « Depuis la nuit des temps jusqu'à ce jour », ou encore « je suis parfaitement (z) heureux... ».

Les **particularismes morphosyntaxiques** se manifestent par les difficultés d'accord en genre ou en nombre, la mauvaise flexion verbale et d'autres problèmes liés à la non-maîtrise des règles morphosyntaxiques de la langue française. À titre d'exemple : « Il est difficile à une femme de dire non à un homme qui **lui** aime », ou encore, à l'écrit : « **les hôpitals** de Centrafrique sont devenu des mouirois pour les malades ».

Les **particularismes lexicaux** concernent les mots dérivés (anti-bokassa, bozéziste), les mots composés (beignet chaud, bouger-bouger, filet dormant, filet épervier, galette de manioc, taxi-moto...) et les emprunts (baraka, kirdi, kpakara, malum)⁶².

Parmi les vecteurs inducteurs des particularismes linguistiques en français, on retrouve l'influence des langues nationales, l'usage limité du français dont l'école seule ne parvient pas à transmettre la norme et le manque de motivation à apprendre le français. L'influence des langues nationales, et tout particulièrement du sängö, déstabilise le français qui tend à prendre une forme locale (*topolectale*).

Avec le manque de moyens et l'absence de stratégies pour la pratique de la langue en dehors des salles de classe, le français reste cantonné aux écoles, aux lycées et aux universités. De plus, l'insuffisante adéquation au contexte linguistique national de la pédagogie et de la didactique du français comme langue seconde et le manque d'appropriation de certains modèles pédagogiques, ajoutés au faible niveau de formation des enseignants du français, ont eu des conséquences néfastes sur l'école et les scolarisés qui sont souvent à un niveau basilectal de la pratique du français, même en fin de premier cycle du secondaire. Cette faible compétence des apprenants, mais aussi des enseignants (compétences linguistique, cognitive, communicationnelle et informative), a induit d'autres effets subsidiaires comme :

- l'incapacité des apprenants à transmettre leur expérience en français ;
- la difficulté des apprenants à accéder aux contenus des savoirs dispensés dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas ;

⁶² De quelques particularismes lexicaux du français de Centrafrique, de Jean Daloba (Université de Bangui).

- le taux élevé des cas d'abandon (30 % en fin du cycle primaire) ;
- le taux élevé d'échec scolaire (35 % en fin du cycle primaire et au premier cycle du secondaire).

Tous ces éléments donnent raison à Jean Tabi Manga⁶³ : « Le français est une langue

⁶³ Tabi Manga, J., 2003 : « Prolégomènes à une théorie de la refondation de l'enseignement du français en Afrique noire francophone », in *Rapport des États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone*, 17-20 mars 2003, Libreville.

de scolarisation, il influe directement sur le système global d'éducation et de formation. Une crise de l'enseignement du français devient automatiquement la crise du système éducatif touchant ses missions, ses pratiques méthodologiques et ses projections. »

Un manque de motivation à apprendre le français pourrait s'expliquer par le nombre trop élevé de diplômés sans emploi et une certaine inadéquation des offres et parcours de formation en français. //

▶ La langue française en République Démocratique du Congo⁶⁴

Pays multiethnique et plurilingue à la confluence des mondes africains, lusophone, swahilophone, anglophone et francophone, la République Démocratique du Congo est l'un des plus grands pays francophones.

L'évolution de la politique linguistique

« Possession personnelle » du roi des Belges Léopold II, l'ainsi nommé « État Indépendant du Congo » (1885-1908) adopta le français comme langue officielle, celle de l'administration et de la justice, tandis que l'évangélisation se faisait dans les langues locales. Le recours au français dans l'enseignement n'intervient qu'en 1902 dans les seules « colonies scolaires » pour orphelins et enfants abandonnés d'origines diverses. Devenu colonie belge, le Congo adopte la juxtaposition linguistique issue des communautés francophone et flamande. La Charte Coloniale promulguée le 18 octobre 1908 ne dit rien des langues congolaises mais elle établit l'égalité entre la langue

française et le néerlandais. Tous les décrets et les règlements ayant un caractère général seront rédigés et publiés en français et en flamand jusqu'en 1935, année d'adoption d'une loi faisant du français la langue officielle de l'administration.

Les langues vernaculaires seront néanmoins introduites à l'école primaire en 1910 par les missionnaires qui entreprirent de sélectionner quelques grandes langues d'expansion et de les développer en les codifiant. C'est ainsi que l'on a vu se développer et s'affirmer les langues à vocation nationale. Une circulaire de 1912 rappelle même aux fonctionnaires de la Colonie la nécessité de connaître les langues indigènes et les travaux du Congrès colonial de 1920 et de la Commission Franck de 1922 renforcent l'enseignement en langues vernaculaires. Quelques années avant l'indépendance, le gouvernement belge va même jusqu'à publier un décret royal créant la Commission de Linguistique Africaine chargée d'intensifier les recherches linguistiques au Congo belge, ce qui encouragera l'ouverture d'un département de philologie africaine à l'Université Lovanium. Le 23 mars, une autre circulaire du ministère des Colonies régit de nouveau l'emploi des langues au Congo.

En résumé, toute la politique linguistique de la période coloniale a consisté à :

⁶⁴ D'après une étude dirigée par Julien Kilanga (Université d'Angers), avec la collaboration de Bwanga Zanzi assisté de Nathalie Mukadi Kabongo et Olivier Nyembo (Université de Lubumbashi).

– laisser se développer toutes les langues ethniques du pays et les utiliser dans le cadre de l'évangélisation ;

– en privilégier quelques-unes à vocation régionale pour servir de langue de contact inter-ethnique et de véhicule de l'enseignement pendant les premières années de scolarisation ;

– enseigner le français à une petite minorité sélectionnée appelée à travailler aux côtés des colons comme auxiliaires subalternes.

La période post-coloniale est marquée par des hésitations dans la politique linguistique congolaise. Concernant les langues nationales, à part quelques initiatives isolées, on est en présence d'une législation timide et même en recul à certains égards par rapport à la législation coloniale. Une ordonnance du 17 octobre 1962 portant sur l'unification des structures et des programmes de l'enseignement primaire supprime même purement et simplement l'emploi des langues nationales dans l'enseignement.

À partir de cette ordonnance, toute la politique linguistique de l'élite dirigeante est caractérisée par un discours plutôt favorable aux langues nationales, mais sans réels effets, et même la Constitution de 1998, qui reconnaît deux langues officielles (le français et l'anglais) et quatre langues nationales (ciluba, kikongo, kiswahili, lingala) ne connaîtra pas de traductions concrètes. Le français, l'anglais et le swahili figurent sur le franc congolais et le passeport, les autres langues du pays étant considérées comme faisant partie du patrimoine culturel congolais que l'État a la mission de protéger et de promouvoir.

Une **nouvelle constitution adoptée en 2003 fera du français la seule langue ayant le statut de langue officielle**, ce que confirmera celle de 2006 tout en consacrant le swahili, le lingala, le kikongo et le ciluba comme langues nationales ; les autres langues locales étant toujours considérées comme patrimoine culturel congolais devant bénéficier de la protection de l'État.

Comment apprend-on le français en RDC ?

Comme dans les autres pays d'Afrique francophone, la majorité des locuteurs de français le devient par l'enseignement /

apprentissage à l'école – notamment par l'alphabétisation – mais aussi en dehors du système scolaire (en famille, « sur le tas » ou dans les Alliances françaises).

À l'école

Le cycle **primaire** auquel le jeune Congolais accède à l'âge de six ans est précédé, pour bon nombre d'enfants des centres urbains, par un cycle préscolaire de trois ans. Il n'y a pas, à proprement parler, d'enseignement du français à ce niveau préscolaire. Mais c'est en français et par le français que l'éducatrice dialogue et organise la plupart des activités d'éveil. Au cycle primaire, le français est à la fois matière et véhicule d'enseignement. En tant que matière enseignée, le français est l'une des principales disciplines du cursus scolaire à côté des mathématiques à raison de 4 heures par semaine en 1^{re} année et de 7 heures par semaine de la 2^e à la 6^e année. L'échec en français entraîne souvent un redoublement. L'objectif pédagogique pour l'enseignement du français est de préparer le passage éventuel de l'élève à l'enseignement secondaire (Programme national 2005).

Avant l'indépendance du pays, le français était utilisé comme véhicule d'enseignement au degré moyen alors qu'au degré élémentaire ce rôle revenait à la langue nationale du milieu. Après l'indépendance, il faut distinguer deux périodes :

1) de 1962 à 1975 : les langues congolaises sont supprimées au seul profit du français qui devient l'unique langue d'enseignement à tous les niveaux ;

2) de 1975 à nos jours, l'emploi des langues nationales est admis dans les deux premières années du primaire et l'emploi du français intervient en principe à partir de la 3^e année. Mais la réalité fait du français le véhicule d'enseignement dans bon nombre d'écoles en ville.

Dans l'enseignement **secondaire**, le français est à la fois langue d'enseignement et matière enseignée. À ce titre, son volume horaire varie, selon l'option choisie par l'élève, de 4 à 10 heures par semaine. L'échec en français compromet le cursus scolaire de l'élève.

Le français, au niveau **supérieur**, est également véhicule d'enseignement et matière enseignée. Comme matière enseignée, il faut distinguer les étudiants inscrits en

lettres et civilisation françaises et ceux qui sont inscrits dans les instituts supérieurs pédagogiques, futurs spécialistes de français et/ou de langues africaines. Dans les instituts supérieurs pédagogiques, l'étude du français est jumelée soit avec celle de l'histoire, soit avec celle du latin, soit avec celle de la linguistique africaine. Le CELTA (Centre de linguistique théorique et appliquée), rattaché à la faculté des Lettres, élabore des méthodes d'enseignement du français langue seconde pour l'enseignement primaire à partir de la troisième année. De plus, un cours de français figure au programme de toutes les premières années de toutes les facultés des universités et de tous les instituts supérieurs tant pédagogiques que techniques. Par ailleurs, tous les cours au niveau supérieur se donnent et se sont toujours donnés uniquement en français, exception faite du département de langue et littérature anglaises.

Enfin, notons que le succès des écoles maternelles et primaires privées à programme francophone s'explique par l'assurance des parents d'élèves de la qualité de l'enseignement du et en français dispensé

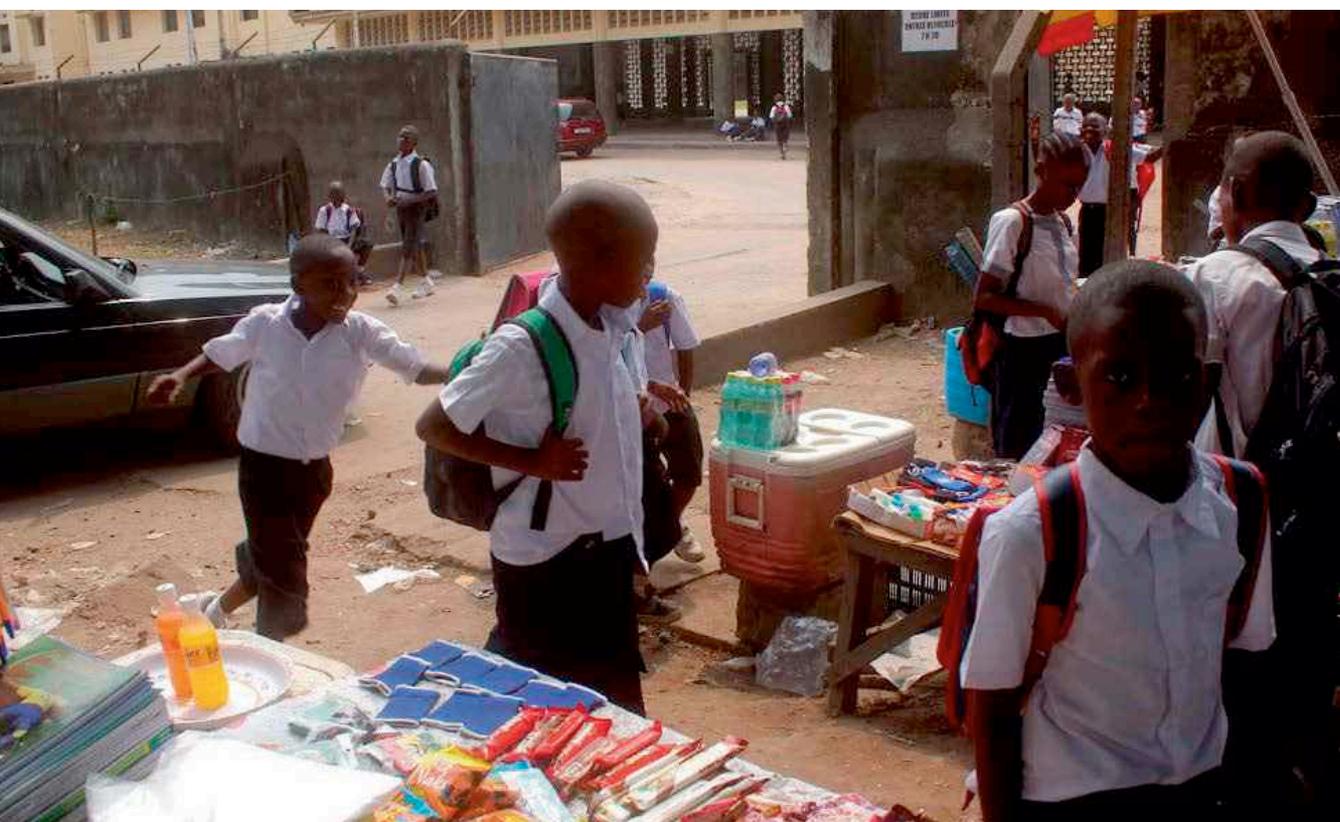
dans ces écoles. Cette forme d'acquisition du français est un des facteurs essentiels d'expansion et d'implantation du français en RDC.

En dehors du milieu scolaire

L'acquisition extrascolaire du français en RDC se fait de trois manières : l'acquisition dès le jeune âge, l'acquisition par contact direct avec les francophones et l'acquisition par l'alphabetisation dans des centres de langues comme les Alliances françaises⁶⁵, bien que ce dernier mode s'apparente quelque peu à l'apprentissage par l'école.

La forme d'acquisition du français dès le **jeune âge** concerne les tout petits enfants. Elle est relative à la généralisation dans les foyers des couples scolarisés. Nombreux sont, en effet, les jeunes enfants dont les familles habitent surtout les villes et les centres semi-urbanisés qui acquièrent le français comme leur première langue en

⁶⁵ Il existe, dans la plupart des grandes villes des provinces de la RDC, des Alliances françaises qui organisent des cours de français et qui recourent aux nouvelles méthodes de l'enseignement du français langue étrangère.



famille ou comme l'une des premières langues de communication. Ce phénomène est la conséquence d'un certain nombre de facteurs socioculturels, parmi lesquels :

- la connaissance et la pratique du français par les deux parents et surtout par la mère de famille ;

- l'augmentation du nombre de scolarisés de niveau supérieur ;

- l'exercice d'une activité professionnelle hors du foyer par la mère de famille ;

- la mixité (des langues) au sein des mariages et leur augmentation parmi les personnes scolarisées ;

- le niveau de la catégorie socioprofessionnelle du père de famille ;

- l'évolution généralisée vers la consommation des biens et services importés ;

- l'environnement médiatique francophone des radios, des chaînes de télévision et des sociétés de télécommunication cellulaire.

Le mode d'acquisition du français par le **contact direct** concerne le personnel de maison ou de service auprès des étrangers, européens ou non européens, les garçons de café, de restaurant et d'hôtellerie, les chauffeurs, en un mot, tous ceux dont la vie se déroule au contact permanent des francophones. Ces personnes finissent par devenir des locuteurs du français. Leur maîtrise de cette langue est fonction de leurs aptitudes langagières et motivation, et de la fréquence des occasions qui leur sont offertes pour s'exprimer en français. Ces locuteurs, que l'on rencontre le plus souvent en milieu urbain ou dans les centres où l'on trouve une importante proportion d'étrangers et de services, sont considérés comme des « bilingues d'opportunité » français-langues congolaises.

Des pratiques diverses surtout liées au niveau d'études

Si l'on accepte de considérer qu'aujourd'hui seules les personnes ayant achevé le cycle d'orientation peuvent être considérées comme des locuteurs francophones et si l'on sait que l'âge moyen de ces « finalistes » est d'environ 15 ans, on devra admettre que,

malgré la généralisation de l'enseignement primaire en langue française, qui a été décidée en 1962, aucun progrès n'a été réalisé pour faire descendre en dessous de 15 ans le début d'une pratique plus ou moins courante de cette langue.

Un bon nombre de Congolais ne parlant pratiquement jamais français sont néanmoins capables de le comprendre. Actuellement, il est établi, suivant en cela les résultats de l'enquête menée par Nyembwe Ntita et Kasoro du Centre de linguistique théorique et appliquée, que **le taux de pratique du français s'élève à 46 %**. Les enquêtes de la TNS-Sofres (cf. « La langue française dans le monde 2010 », OIF, Nathan, p. 57) indiquent même que, pour la ville de Kinshasa, 92 % des Kinois sont capables de parler français (dont 28 % avec difficulté).

Les locuteurs possédant une bonne connaissance de la langue française parlent et écrivent comme des francophones de naissance, même si quelques divergences se manifestent au niveau phonétique ou morphosyntaxique et plus encore au niveau lexical.

Dès la création, en 1906, des premières écoles professionnelles de Boma, de Léopoldville et de Stanleyville, l'enseignement du français était au programme et il existe aujourd'hui des familles où on en est à la troisième génération de locuteurs francophones, même si ces cas doivent être assez rares. En 1955-1957, pour l'ensemble du pays, 1,47 % de la population âgée de plus de 5 ans était apte à parler le français.

En 1988, la situation avait considérablement changé : l'enseignement secondaire, qui se donne entièrement en français, comptait à lui seul le double du nombre total des locuteurs francophones des années 1955-1957. Cette augmentation s'explique par le nombre croissant d'élèves achevant leur cycle d'études secondaires (ils étaient environ 14 000 en juin 1973 et près de 19 000 en juin 1975).

On peut considérer que les Congolais ayant achevé au moins deux ans d'études post-primaires ont atteint un niveau élémentaire de connaissance et de pratique du français parlé. La majorité de ceux qui n'arrivent pas à ce niveau perdent peu à peu ce qu'ils ont acquis dans ce domaine et ne s'intègrent que difficilement à la société.

L'élite politique et économique, les cadres de l'administration et des sociétés étatiques ou privées, les intellectuels indépendants (médecins, avocats...), les fonctionnaires ou employés, les techniciens, les enseignants, les journalistes, les étudiants de l'enseignement supérieur et les élèves de l'enseignement secondaire s'expriment en français. Quant aux commerçants, il faut distinguer les hommes d'affaires qui, même s'ils n'ont pas fait d'études élevées, pratiquent tous le français, des petits commerçants dont les connaissances en français peuvent n'être que rudimentaires, voire pratiquement nulles.

À quelque niveau que ce soit, dans la conversation informelle, les locuteurs appartenant à la même zone linguistique, utilisent, dans la majorité des cas, la langue congolaise de leur province d'origine. S'ils appartiennent à des zones linguistiques différentes mais s'ils ont en commun une langue congolaise de grande extension qu'ils parlent aisément, ils s'entretiennent de préférence dans cette langue plutôt qu'en français. Mais, dans ce cas, le recours au français est beaucoup plus fréquent que dans le cas précédent. S'ils appartiennent à des zones linguistiques différentes, et s'ils n'ont pas en commun une langue congolaise de grande expansion, ils s'entretiennent en français. Dans quelques rares familles d'universitaires, notamment ceux qui ont fait leurs études en Europe et dans quelques cas de mariages mixtes, le français est véritablement une langue maternelle. Il arrive aussi que les parents continuent à se parler dans la langue congolaise qui leur est commune mais qu'ils ne s'adressent à leurs enfants qu'en français.

Avec les ressortissants des pays francophones limitrophes partageant une langue africaine commune avec la RDC, le recours à la langue française se fera de manière exceptionnelle : par exemple le kikongo servira aisément de langue de communication avec les Congolais de Brazzaville et le kiswahili avec les habitants des pays situés à l'est du Congo. Avec les africains des pays anglophones ou lusophones, la langue de communication est presque toujours le français. Cependant, avec les ressortissants de l'Angola⁶⁶, le kikongo

peut servir de langue de communication. Avec les non-Africains non francophones, mais connaissant le français (Anglais, Grecs, Portugais, Pakistanais, Roumains, Chinois...) vivant en RDC, c'est le français qui est utilisé le plus souvent⁶⁷.

Dans les relations professionnelles, en dehors du cas de l'armée où l'on recourt principalement au lingala et depuis quelques temps au kiswahili, et du monde ouvrier où l'on utilise une des quatre langues congolaises à vocation nationale, la langue la plus employée est le français. Cependant la langue congolaise de grande expansion tend à supplanter de plus en plus la langue française dans les milieux professionnels, avec l'apparition de termes spécifiques à la profession, ce qui donne une langue métissée. À l'intérieur même du milieu professionnel, une distinction peut cependant être établie entre relations horizontales (d'égal à égal) et relations verticales (hiérarchiques). Dans le premier cas, on utilisera plus volontiers une langue congolaise que dans le second.

Dans le domaine des relations mondaines de la bourgeoisie locale, c'est vraisemblablement le français qui est le plus employé, car considéré comme plus brillant, plus prestigieux. Le fait que presque toute la vie culturelle moderne⁶⁸ se déroule en langue française ne peut que conforter cette représentation sociolinguistique.

À l'école, en dehors de la salle de classe, la communication entre élèves se déroule plutôt en langues congolaises. En revanche, la communication entre élèves et professeurs se fait plutôt en français.

Dans les grandes villes, plusieurs offices religieux sont célébrés en français et en langues congolaises mais, en milieu rural, seules les langues congolaises sont utilisées.

Les troupes de théâtre sont fort nombreuses mais souvent éphémères et toutes naissent d'initiatives privées. Il existe cependant une troupe officielle, le Théâtre National. Les œuvres mises en scène sont encore parfois des pièces étrangères, mais

66 Il faut signaler qu'un nombre assez important d'Angolais pratiquent le français, suite à leur séjour prolongé en RDC. Il y aurait actuellement 200 000 Angolais à Kinshasa.

67 Il faut noter cependant que bon nombre de Grecs, Portugais et Pakistanais, installés en RDC parfois depuis plusieurs générations, connaissent une langue congolaise et la pratiquent avec les autochtones.

68 Films, pièces de théâtre (à part quelques cas), récitals de poèmes, conférences, etc.

Dans les médias

La **radio**, dont 60 à 70 % des ondes sont occupées par le français, est très largement répandue jusque dans les coins les plus reculés du pays. Le nombre d'auditeurs francophones doit donc être sensiblement plus important que le nombre de locuteurs. Il peut être de l'ordre de 1 sur 10 habitants ou de 1 sur 6 suivant les provinces et atteindre une proportion nettement plus élevée dans les grands centres (selon la TNS-Sofres, 68 % des Kinois sont capables de comprendre assez bien ou très bien un bulletin d'information en français). Les radios étrangères en langue française les plus souvent écoutées sont : Radio France Internationale, La Voix de l'Amérique, Radio Afrique du Sud, la Radio Télévision Belge, La Voix de l'Allemagne, etc.

La **radio** touche toutes les couches de la population tandis que la **télévision** s'adresse plutôt à la bourgeoisie intellectuelle ou commerçante. Comme télévisions étrangères, on accède à TV5 MONDE, et aux programmes de Canal France International (CFI) – qui sont suivis sur la télévision nationale – ainsi qu'à des réseaux privés qui diffusent en français. Les films qui passent à la télévision sont en version française mais une estimation faite à partir de la grille des programmes fait apparaître que le français n'occupe que 60 à 70 % du temps d'antenne.

Quant au **cinéma**, il devient de plus en plus rare faute d'infrastructures : dans la plupart des villes importantes de la RDC, les grandes salles de cinéma n'existent plus, en dehors de celles des centres culturels français et américains.

Si 60 à 70 % du temps de parole des chaînes de radio nationales, privées et régionales sont en langue française, la **chanson**, qui occupe une place très importante dans les programmes, est à 90 % en lingala. La langue française est surtout présente dans les **journaux parlés et dans les émissions scolaires, éducatives et culturelles**.



Les artistes comédiens de la Compagnie Théâtrale des Intrigants, en République démocratique du Congo.

de plus en plus il s'agit d'œuvres d'auteurs africains et congolais. La langue est encore principalement le français mais des efforts se développent pour la création d'un théâtre métissé et en langue congolaise : le groupe Mufwankolo et le théâtre Mondo à Lubumbashi en sont la parfaite illustration.

Depuis 1947 et la sortie du premier disque d'un compositeur congolais, la **musique** congolaise moderne a connu un développement extraordinaire, non seulement en RDC mais un peu partout en Afrique. Si, jusqu'en 1960, les langues utilisées étaient le français, l'espagnol, l'anglais et le lingala et quelques autres langues congolaises, aujourd'hui le lingala s'impose à 90 % et le français n'est presque plus utilisé. Cette musique congolaise moderne est appréciée de toutes les couches de la population. La musique étrangère en français, anglais et espagnol n'est appréciée que par la bourgeoisie intellectuelle. C'est ainsi que, dans les « bistrots », on ne diffuse que de la musique locale, mais dans les boîtes de nuits, on joue également de la musique étrangère.

L'hymne national est aussi en français même si une traduction en kiswahili a été réalisée à l'arrivée de Laurent Désiré Kabila.

Le français, langue de l'écrit

Les livres et la presse n'étant accessibles pratiquement qu'en ville, les lecteurs appartiennent principalement aux milieux des intellectuels, employés, enseignants et hommes d'affaires. De même, plus le niveau social s'élève, plus l'usage du français écrit est courant. Depuis la colonisation, où le Congolais jouissant d'une certaine instruction rêvait de devenir « bureaucrate », l'usage du français écrit a toujours été indispensable pour l'accès à un poste dans l'administration publique ou comme employé dans une société privée. Encore aujourd'hui, dans le milieu professionnel (administration, enseignement, affaires, droit...), le français s'impose à l'écrit. De même, tous les textes de lois, tous les discours et communiqués officiels sont rédigés en français.

La correspondance personnelle entre Congolais d'une même zone linguistique utilise encore plus fréquemment le français que pour le même cas de figure à l'oral, seul « territoire » des langues congolaises. Seule exception, les lettres adressées par des enfants à leurs parents qui sont le plus souvent rédigées en langues congolaises ou plutôt en une langue métissée.



Parler français, une question d'image

Si on demande aux Congolais usagers du français à quelles catégories de personnes ils parlent ordinairement en langue française, ils répondent : « intellectuels, professeurs, étudiants, médecins, avocats, magistrats, fonctionnaires, directeurs, cadres, étrangers, autorités, hommes d'affaires, citadins, collègues et amis, époux et épouses, frères et sœurs ». Et quand on leur demande à quelles personnes ils ne parlent jamais en français, ils citent : *les illettrés, les petits enfants, les vieillards, les villageois, les parents, les beaux-parents et plus spécialement la mère et la belle-mère, les femmes, les militaires*. Les catégories de personnes citées dans les deux cas peuvent être identifiées d'après quatre critères principaux : la scolarisation, le type d'activité professionnelle, le rang ou la distance sociale, le mode de vie ou le lieu d'habitat.

Cependant, les catégories de gens auxquelles on ne s'adresse pas en français dépendent aussi de variables psychologiques (l'idée, plus ou moins consciente, que l'on se fait de soi et d'autrui). Par exemple, l'usage du français avec certaines personnes (celles que l'on sait ou que l'on suppose ne pas être francophones) serait jugé comme irrespectueux, impoli ou prétentieux. Ne pas utiliser le français est donc conforme à la norme sociale alors que l'inverse constituerait une infraction que la société pénaliserait.

Environ une vingtaine de quotidiens et hebdomadaires rédigés à 97 % en français, et au tirage fort variable, sont édités à travers les principales villes du pays. La presse locale (quotidienne et hebdomadaire) est lue par la partie surtout urbaine des scolarisés, les journaux n'étant guère diffusés en dehors des grands centres.

Les écrivains appartenant aux milieux intellectuels (et presque tous universitaires), la littérature de fiction (romans, pièces de théâtre, poèmes...) est en français dans environ 95 % des cas. Les quelques rares textes en langues congolaises sont, presque toujours, en édition bilingue (langue congolaise-français). Le lecteur moyen est surtout amateur de romans et de bandes dessinées. Les recueils de poésie se vendent mal, alors que dans la production littéraire congolaise ce genre l'emporte nettement. Toutefois, ces dernières années, surtout depuis les années 1990, le genre de l'essai politique connaît un succès grandissant.

Les ouvrages techniques et scientifiques sont toujours rédigés en français, même ceux portant sur l'étude des langues et littératures congolaises. Lorsque des textes en langues congolaises sont cités, ils sont presque toujours accompagnés d'une traduction française. Quasiment tous les ouvrages pédagogiques et les manuels, y compris ceux ayant pour objet l'enseignement des langues congolaises sont rédigés en français.

Exception à cette domination du français dans l'écriture, les ouvrages religieux (catholiques et protestants), qui sont assez bien diffusés, même en dehors des grands centres : en dehors de livres importés, qui sont en langue française, l'édition locale est le plus souvent en langues congolaises.

Le français, la fin d'un mythe

L'avenir d'une langue est fonction de son usage par les jeunes et de l'intérêt qu'ils lui portent. Durant la période coloniale et même plusieurs années après l'indépendance, la langue française était pour tous une langue de prestige et la langue des personnes matériellement aisées car ayant accédé, grâce à sa maîtrise, à un travail rémunérateur et à une position sociale enviable. Pour les Congolais nés avant 1970, les locuteurs de français étaient perçus comme des « modèles » qu'il fallait imiter.

Sur le plan économique, le monde du travail rémunérateur était dominé par les locuteurs de français (Congolais ou étrangers en provenance des anciennes métropoles) qui étaient passés par « l'école des Blancs ». De ce point de vue, hors de l'école et sans le français, il n'y avait pas de salut. Sur le plan social, la connaissance du français offrait plus de possibilités d'ascension. De

plus, le français, par sa fonction véhiculaire apparaissait – et aujourd’hui encore – comme le « ciment de l’unité du pays » permettant à tous les locuteurs de différentes langues du Congo de se comprendre.

Sur le plan culturel, « l’évolué » et l’homme de culture se confondaient et n’étaient autres que les locuteurs de la langue française. Cette langue représentait le monde « civilisé » auquel sa connaissance permettait d’accéder. Maîtriser une langue venue de si loin était un motif de fierté et de valorisation individuelle. C’était la preuve d’une grande intelligence par rapport à ceux qui ne connaîtraient que les langues locales.

Les choses changent à partir de la fin des années 1960. Les dirigeants utilisent souvent le lingala dans leurs discours et les sphères du pouvoir se diversifient avec des collaborateurs qui connaissent le français mais aussi des militants du parti, aux niveaux d’instruction variés (le pouvoir est tenu par un militaire qui a instauré un parti unique). On assiste aussi à l’apparition de « nouveaux riches » sans instruction (commerçants, hommes d’affaires, voire trafiquants) : le français n’est plus forcément synonyme d’aisance matérielle. Après les années 1970, le diplôme ne suffit plus à garantir systématiquement un emploi rémunérateur et le chômage frappe aussi les étudiants brillants (et francophones). Les possibilités d’ascension sociale ne sont plus garanties par l’école – et donc la maîtrise du français – mais dépendent davantage de relations politiques ou économiques. Plus tard, la crise économique a poussé les jeunes à se tourner vers l’extérieur du pays pour trouver de meilleures conditions de vie et de travail. L’Afrique du Sud, le Canada, les États-Unis, l’Europe du Nord sont perçus comme les nouveaux eldorados et la connaissance d’autres langues que le français, principalement l’anglais, s’impose.

L’expression culturelle croissante et populaire en langues congolaises a aussi relativisé l’importance du français. Plus généralement, la globalisation de l’économie, l’Internet, l’accès aux chaînes de radio et de télévision étrangères, où l’anglo-américain sert de moyen de diffusion prédominant, ont contribué à un changement de perception du français par les jeunes (le français est tout de

même encore considéré comme une langue utile et fortement liée aux affaires, cf. p. 57, p. 71 et p. 72. NDR).

On constate qu’à partir de la décennie 1985-1995 la langue des campus universitaires n’est plus le français, et les jeunes utilisent majoritairement les langues congolaises pour communiquer entre eux. À tout le moins, le français n’exerce plus seul la fonction de langue véhiculaire que lui contestent d’autres langues congolaises, principalement le lingala. Certains étudiants utilisent même le lingala entre eux dans le cadre des explications qu’ils se donnent des cours qui leur sont pourtant dispensés en français.

Cela dit, la baisse de la pratique du français par ces élèves et étudiants est d’abord due à une faible maîtrise linguistique. Beaucoup de ces jeunes ne maîtrisent pas bien le français parce que l’enseignement / apprentissage de cette langue, et surtout sa qualité, sont en régression pour diverses raisons liées à la situation politique, économique, socioculturelle et pédagogique. Finalement, de nombreux étudiants et élèves éprouvent une certaine insécurité linguistique qui les empêche de s’exprimer en français.

Le français, une langue d’avenir ?

Parmi les concurrents du français, il y a les langues nationales, mais aussi les autres langues étrangères comme l’anglais qui a été proposé dans certains projets de révision de la Constitution comme langue officielle à côté du français et du kiswahili. Le changement de perception du français par la jeunesse, le partage de sa fonction véhiculaire avec les langues locales, plus dynamiques, la dégradation de son enseignement / apprentissage, la progression de l’anglais à l’est et au sud-est (zones de frontières avec les pays anglophones⁶⁹) l’émergence d’une génération de jeunes bilingues formés dans les pays anglophones (voisins ou autres) et parfois

⁶⁹ La partie Est de la RDC entretient des rapports commerciaux intenses en langue anglaise avec les pays limitrophes qui sont pour la plupart anglophones (Ouganda, Tanzanie, Zambie, Afrique du Sud).

sur place⁷⁰, constituent autant de menaces réelles pour l'avenir du français en RDC.

Si le français n'entretient nullement de rapport de confrontation avec les langues nationales, la distribution fonctionnelle du rôle et des emplois des langues s'est progressivement accentuée. Aux langues nationales et véhiculaires sont attribués la communication orale, les espaces privés et communautaires, l'expression de la tradition et de l'identité nationale ; au français, la sphère éducative publique et officielle, l'écrit, la culture et la promotion sociale.

Et pourtant, la langue française garde ses titres de langue internationale et interafricaine et, dans une certaine mesure, son rôle de véhicule culturel, scientifique et d'information (surtout dans la presse écrite). De plus, elle n'est pas perçue comme une langue tout à fait étrangère puisqu'elle sert l'expression d'une pensée originale que ce soit dans le domaine de la création littéraire, de la science ou

⁷⁰ On assiste à l'introduction de l'anglais à l'école primaire dans certaines écoles privées à Kinshasa.

même du débat démocratique. D'ailleurs, les langues congolaises sont envahies de lexies françaises, à peine naturalisées, et cela même dans le vocabulaire fondamental, particulièrement dans l'usage qu'en ont les jeunes citoyens.

Néanmoins, d'une manière générale, la qualité du français tend à baisser à tous les niveaux, victime, entre autres, de la généralisation rapide de son emploi dans l'enseignement dans un contexte de massification de l'accès à l'école sans le soutien des moyens matériels (manuels et ressources pédagogiques) et humains (formation des professeurs) correspondants. Par ailleurs, la question de la langue d'enseignement utilisée au niveau primaire (langue congolaise / langue française) est apparue comme déterminante dans la réussite scolaire liée à la maîtrise du français (cf. p. 361 et suivantes).

Parallèlement, l'acquisition du français dès le préscolaire ou très tôt en famille – phénomènes de plus en plus courants en milieu urbain – sont des signes de la vitalité du français en RDC. //

▶ La langue française au Rwanda⁷¹

L'article 5 de la constitution de la République du Rwanda (2003) stipule que « La langue nationale est le Kinyarwanda. Les langues officielles sont le kinyarwanda, le français et l'anglais. » Les trois langues se répartissent inégalement les locuteurs. D'après le recensement général de la population le plus récent (2002), le kinyarwanda est parlé par 99,7 % de la population, le français par 3,9 %, le swahili par 3 % et l'anglais par 1,9 %. Ces deux dernières langues sont donc largement minoritaires. Dans leur communication informelle, les Rwandais n'éprouvent ordinairement aucun besoin de recourir à une autre langue

que la leur, à moins que des motivations sociolinguistiques particulières ne les y contraignent.

Les données qui suivent résultent principalement de l'analyse des contenus recueillis par des visites sur le terrain et des entretiens téléphoniques et en face à face.

Quand le français était une langue d'enseignement

L'introduction du français au Rwanda est directement liée à la colonisation belge, via l'enseignement. Ce dernier ne visait que la

⁷¹ D'après une étude dirigée par Evariste Ntakirutimana (Université Nationale du Rwanda) et Emmanuel Nikuze (Institut de Recherche Scientifique et Technologique).

formation des auxiliaires de l'administration et des missions religieuses, essentiellement dans les milieux urbains, tandis que dans les milieux ruraux cette fonction revenait au kinyarwanda. De plus, le privilège d'accéder aux études secondaires était réservé aux jeunes issus des lignages proches de la dynastie régnante. Ainsi, l'apprentissage du français, tout comme l'enseignement au-delà de l'école élémentaire, étaient limités à une poignée d'élèves. À la veille de l'indépendance, les statistiques scolaires témoignaient éloquemment de cette situation. En 1961, sur 280 000 élèves, seuls 726 étaient admis au secondaire et 110 au séminaire. Les quelques lauréats de l'enseignement secondaire furent appelés « évolués » par le seul fait de pouvoir parler français, ce qui contribuait à leur ascension sociale. Cette situation fit du français un instrument de domination de la minorité lettrée sur la majorité analphabète ou moins instruite, qui éprouvait un complexe d'infériorité par rapport à ces « évolués » : une situation diglossique où le français fut *high* et le kinyarwanda *low*, jusqu'en 2008.

Après l'indépendance, acquise en 1962, le français, langue officielle aux côtés du kinyarwanda, garda l'attraction qu'il avait exercée précédemment, à la fois comme langue enseignée au primaire et au secondaire et langue d'instruction au secondaire. Néanmoins, son implantation fut très lente, pour au moins deux raisons :

- Peu d'élèves franchissaient le niveau primaire : les données statistiques de 1961 à 1978 indiquent que sur un effectif de 477 117 écoliers qui avaient terminé l'école primaire, seuls 36 507, soit 7,65 %, furent admis au secondaire, un nombre manifestement insignifiant pour une période aussi longue. Et encore faut-il considérer que les finalistes du primaire n'avaient pas de grandes compétences en français.

- À partir de 1978, l'utilisation systématique du kinyarwanda dans tous les cycles de l'enseignement primaire et post-primaire fut généralisée nonobstant la réticence d'une part de l'intelligentsia rwandaise. À l'école primaire, le français (comme matière) n'était introduit qu'en 4^e année et toutes les autres matières étaient enseignées en kinyarwanda jusqu'à la fin du cycle post-primaire. À l'école secondaire, certaines matières étaient enseignées en

kinyarwanda, d'autres en français. La création du département de Langues et littératures africaines à l'Université Nationale du Rwanda, en 1980, joua un rôle de premier plan dans la promotion du kinyarwanda.

À l'aube de la décennie 1990, l'opinion était divisée sur les bienfaits de la réforme de 1978 et nombreux étaient ceux qui la mettaient en question. Une enquête sociolinguistique réalisée en mars 1992 plaçait le français en tête (94,5 %) parmi les langues étrangères à apprendre en priorité, contre 66 % pour l'anglais, 57,5 % pour le swahili et 15,4% pour l'allemand. La réforme de 1991 réhabilita le français en accentuant son enseignement au secondaire. Par la suite, les bourses d'études octroyées par les pays francophones (Belgique, France, Québec, Suisse) ont stimulé l'apprentissage et la promotion du français jusqu'en 1994.

Après le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 et la victoire du FPR, le paysage sociolinguistique du Rwanda a complètement changé. Le retour de centaines de milliers de réfugiés rwandais en provenance de pays essentiellement anglophones a créé les conditions de l'officialisation de l'anglais en 1996 (à côté du français et du kinyarwanda), et de l'instauration d'un système d'enseignement bilingue français-anglais, suivie par la décision du 8 octobre 2008 qui fait de l'anglais la seule langue d'enseignement à tous les niveaux et met fin à un processus entamé 14 ans plus tôt. Le gouvernement déclara que ce choix permettrait de mieux jouer son rôle dans les organisations régionales et internationales qu'il venait ou se devait d'intégrer, à savoir l'East African Community (EAC) et le Commonwealth, deux organisations dont les membres sont principalement anglophones.

Le français sous le règne de l'anglais

Depuis 2003, la population scolaire a connu un accroissement sans précédent à tous les niveaux. À l'école primaire, elle est passée de 1,6 million à 2,3 millions en 2011, avec un taux net d'inscription de 95,9 %. Au secondaire, le nombre est passé de 179 000 en 2003, à 486 000 en 2011. À l'université, la

population est passée de 20 400 étudiants répartis dans 9 établissements publics et privés en 2003 à 73 700 étudiants répartis dans 31 institutions d'enseignement supérieur en 2011. Le taux d'admission en première année du secondaire (S1) a plus que doublé pendant la même période, passant de 45 % en 2003 à 93,8 % en 2010. Entre 2004 et 2010, ce sont près de 205 000 candidats qui ont réussi le test national sanctionnant la fin du secondaire.

Durant cette période, jusqu'en 2010, le français était encore bien enseigné et conservait son rôle de médium d'instruction dans bon nombre d'écoles secondaires et supérieures. Ces progressions ne sont pourtant pas allées de pair avec une meilleure maîtrise de la langue française. Ainsi, une

enquête de 2004⁷² a montré que, bien que le français soit langue d'enseignement et matière enseignée, une majorité importante du niveau primaire, et un nombre significatif au niveau secondaire, étaient en dessous du niveau requis par les programmes de français.

Actuellement, le français est totalement absent des programmes de l'enseignement primaire et au secondaire sa place est marginale. Ainsi, au premier cycle (S1-S3), le français est enseigné à raison de 100 minutes par semaine contre 250 minutes pour l'anglais, mais il est formellement stipulé que le français ne fait pas partie des matières d'examen. Au second cycle du secondaire (S4-S6), la situation est similaire dans les

72 Evariste Ntakirutimana, Eddie Williams, L. M. Nayimfashe, Barry O'Sullivan 2004, *Rwanda Language Baseline Study from 18 July 03 to 25 March 04*.



options scientifiques, sciences humaines et dans la section scientifique de l'option Normale Primaire. Le français n'est enseigné de manière significative que dans l'option Lettres (kinyarwanda-français-anglais) à raison de 350 minutes par semaine et dans la section langues de l'option Normale Primaire pour 250 minutes. Dans ces deux options, le français fait partie des matières d'examen au concours national sanctionnant la fin des études et déterminant l'admission au supérieur. Cependant, ces options n'enregistrent qu'un nombre réduit de candidats (5 163 élèves en 2011) suite à la priorité accordée à l'enseignement des sciences et technologies considérées comme des piliers du développement durable.

Cette **priorité donnée à l'anglais** comme seul médium d'enseignement associée à la promotion de l'enseignement des sciences et technologies ont nui à l'enseignement des langues en général. À part le département

d'anglais qui compte un nombre raisonnable d'étudiants, ni le département de français ni celui des langues et littératures africaines n'attirent les étudiants. Ces départements ont d'ailleurs été fusionnés pour former le Département de langues modernes qui ne vise pas l'enseignement des langues seules mais leur usage professionnel (traduction, interprétariat, édition, création littéraire). Le problème de candidats n'en est pas pour autant résolu.

Le français dans l'administration

Dans l'administration, le kinyarwanda domine, surtout dans les interactions orales. Quand on passe à l'écrit, c'est l'anglais ou le français en fonction des compétences linguistiques du fonctionnaire ou de l'agent. Les discours politiques suivent la même logique.

► Usage des langues dans l'administration⁷³

Langue	Parlement	Administration	Gouvernements locaux	Cour Suprême
Kinyarwanda	90 %	76,8 %	96,7 %	90 %
Anglais	3,3 %	11,2 %	0 %	3,3 %
Français	6,7 %	11,9 %	3,3 %	6,7 %

⁷³ Adaptation de Rosendal, T. (2010) Linguistic Landshapes A comparison of official and non-official language management in Rwanda and Uganda, focusing on the position of African languages, University of Gothenburg, Göteborg (Thèse de Doctorat).

Le journal officiel de la République du Rwanda continue, à de rares exceptions près, de publier les textes légaux dans les trois langues officielles. Le français est également utilisé sur certains documents officiels et outils (passeports, attestations, ordonnances, billets de banque, cachets, etc.). Sur 15 des 28 institutions gouvernementales visitées (dont sept ministères et les deux Chambres du Parlement), les cachets d'accusé de réception de documents sont en français. En revanche, la carte d'identité et le permis de conduire sont bilingues, kinyarwanda-anglais.

Le français dans les médias

La presse rwandaise compte actuellement 48 **journaux** dont deux quotidiens : *Imvaho Nshya* et *The New Times*. Le premier est exclusivement en kinyarwanda et le second en anglais. Par ailleurs, le Gouvernement soutient un hebdomadaire en français *La Nouvelle Relève*.

►► Usage des langues dans les journaux au Rwanda

Langue	Nombre de journaux	Pourcentage (%)
Kinyarwanda	24	50
Anglais	5	10,4
Français	5	10,4
Kinyarwanda-Français-Anglais	12	25
Kinyarwanda-Français	2	4,1
Total	48	100

Le français est utilisé seul par cinq journaux tandis qu'il est utilisé à côté des deux autres langues officielles dans douze journaux. Parmi les journaux francophones, le plus important est l'hebdomadaire gouvernemental, *La Nouvelle Relève*, publié par l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR). D'après une étude d'audience conduite par le Haut Conseil des Médias en 2009, 5 des 12 journaux qui paraissent uniquement en kinyarwanda se taillent la part du lion en ce qui concerne le lectorat, avec 54 % du lectorat de tous les journaux recensés (MHC, 2010).

Quant à l'audiovisuel (**radio, télévision**), on recense 27 stations de radio dont 16 privées, 7 publiques et 4 internationales et une seule chaîne de télévision publique, la Rwanda Television (RTV). À part la Radio Rwanda et la Télévision Rwandaise, les autres stations locales émettent presque exclusivement en kinyarwanda et n'utilisent le français que lors des bulletins d'information. Le kinyarwanda s'impose avec une part importante, supérieure à 50 %, surtout à la radio et tout particulièrement sur la radio nationale (Radio Rwanda).

►► Usage des langues à Radio Rwanda de 1989 à 2012

Année	Kinyarwanda	Français	Anglais	Swahili
1989	67,9 %	19,2 %	0 %	12,9 %
1999	61,6 %	19,2 %	10,3 %	8,9 %
2012	86,5 %	4 %	4,4 %	5,1 %

Le temps d'antenne en français est consacré quasi exclusivement à la diffusion d'informations.

À la télévision rwandaise, c'est l'anglais et le kinyarwanda qui dominent avec respectivement 42,7 % et 36,8 % du temps d'antenne. Le français et le swahili ont un taux d'utilisation respective de 14,4 % et 6,1 %.

La prépondérance de l'anglais vient du fait que la plupart des émissions sont des rediffusions d'émissions de chaînes étrangères (SABC, CNN, BBC, EURONEWS, etc.). On pourrait lier cette pratique à l'immersion, une des façons d'apprendre une langue qui a fait ses preuves.

Le français dans la justice

Les comptes rendus et les recueils de la jurisprudence sont prioritairement élaborés en kinyarwanda. Les procès se déroulent également dans cette langue sauf quand ils font intervenir un étranger. L'usage du kinyarwanda est donc systématique dans tous les tribunaux du pays (tribunaux de base, tribunaux de grande instance, Haute Cour et Cour Suprême), à l'exception du tribunal de Nyagatare (Nord-Est), région majoritairement peuplée par les Rwandais rapatriés des pays anglophones.

Le français est dominant dans les livres de lois notamment le répertoire des *Codes et lois du Rwanda* qui est une référence incontournable dans la justice rwandaise. Qui plus est, bon nombre de juristes ont été formés dans la tradition du droit romain dont la diffusion se fait essentiellement en français.

Le français dans le commerce

D'après une enquête récente⁷⁴, le kinyarwanda est privilégié dans la communication informelle sur les marchés (86,3 %). Le français vient en troisième position (4,6 %), après le swahili (6,3 %). Quant aux exigences linguistiques dans le recrutement des employés des magasins, le kinyarwanda vient aussi en tête (71,7 %), suivi de l'anglais (11,5 %)

⁷⁴ Rosendal, T. (2010) Linguistic Landshapes A comparison of official and non-official language management in Rwanda and Uganda, focusing on the position of African languages, University of Gothenburg, Göteborg (Thèse de Doctorat)

et du français (10,2 %). À l'inverse, l'anglais est estimé indispensable dans les bureaux des professions libérales par près de la moitié des interviewés (42 %), suivi du français (31,2 %) et du kinyarwanda (21,7 %). Pour la langue utilisée sur les annonces et enseignes commerciales, les résultats indiquent que le français est presque autant utilisé que l'anglais sur les panneaux publicitaires (39,6 % contre 40,2 %) et qu'il domine sur les pancartes commerciales (58,3 %).

Le français dans la production littéraire

L'émergence d'une littérature rwandaise francophone remonte aux années 1950, avec la parution du premier roman rwandais *Mes trances à trente ans. Escapade rwandaise* de Saverio Naigiziki (1950) et d'une pièce de théâtre du même auteur, *L'Optimiste* (1954). D'après les inventaires des œuvres publiées réalisés par plusieurs auteurs⁷⁵, on constate que la production littéraire rwandaise en langue française occupe la deuxième place après celle en kinyarwanda (environ 15 % tous genres confondus).

⁷⁵ Houdeau, S. (1979) Panorama de la littérature rwandaise : bilan, bibliographie, choix des textes en français. Butare (polycopié.)

Munyarugerero, F-X. (1982) La littérature rwandaise : Bilans, problèmes et perspectives. Ruhengeri : UNR (mémoire de licence).

Nkejabahizi, J-C. (2010a) Short stories from a Thousand Hills/Nouvelles des Milles collines/Inkuru ngufi z'urw'imisozi igihumbi, Éditions de l'UNR, Butare.

Nkejabahizi, J-C. (2010b) Ubuwanzango nyarwanda: Inkuru ndende n'ikinamico (Littérature rwandaise : roman et théâtre), Éditions de l'UNR, Butare.

Nkejabahizi, J-C. (2009a) Ubusizi nyarwanda (Poésie rwandaise). Éditions de l'UNR, Butare.

Nkejabahizi, J-C. et al. (2009b) Anthologie de la littérature rwandaise moderne, Éditions de l'UNR, Butare.

► Usage des langues dans la production littéraire rwandaise en 2004⁷⁶

Genre	Kinyarwanda	Français	Anglais	Total
Romans	55	13	2	70
Nouvelles	12	22	35	69
Théâtre	413	38	2	453
Recueils de poèmes	60	38	1	99

⁷⁶ Ntakirutimana, E. (2010) « Le français au Rwanda ». In Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique, n° 25, pp. 19-32.

Quel avenir pour le français ?

L'existence d'une langue nationale partagée par tous explique que la communication quotidienne, mais aussi la production écrite, sont assurées par le kinyarwanda. En l'absence d'un enseignement de masse, le français ne s'est jamais véritablement généralisé au Rwanda et la connaissance de cette langue est restée l'apanage d'une minorité. Son usage est donc resté circonscrit au contexte scolaire et administratif, ce qui explique aussi la rareté des particularismes, contrairement à la situation qui prévaut dans d'autres pays comme la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire ou le Cameroun, pour ne citer que les plus connus en la matière.

La décision prise en 2008 par le gouvernement rwandais de faire de l'anglais la seule langue d'enseignement à tous les

niveaux et la politique actuelle qui met l'accent sur l'apprentissage de l'anglais a fragilisé un peu plus la place du français, malgré le statut de langue officielle que lui garantit la Constitution. De fait ses locuteurs l'utilisent moins qu'avant et lui préfèrent l'anglais (même si l'attachement au français demeure très fort comme le montrent les graphiques page 53, NDR).

Ainsi, **l'avenir du français au Rwanda est incertain**, mais sa revalorisation pourrait venir de certaines écoles pionnières qui proposent une offre d'apprentissage des langues combinant le français, l'anglais et le kinyarwanda, voire le swahili. Cette forme de scolarisation, concernant plutôt les écoles privées à caractère international, notamment en milieu urbain, pourrait redonner ses chances au français, surtout si les étudiants francophones parvenaient à accéder aux universités francophones européennes et nord-américaines. //

► La langue française au Tchad⁷⁷

Un peu d'histoire

Le Tchad est un pays d'Afrique centrale sans accès à la mer qui constitue, tant géographiquement que culturellement, un point de passage entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Ancien Protectorat français (dès 1900), puis colonie dépendant de l'Afrique équatoriale française (AEF), le Tchad devient République autonome en 1958 et accède à l'indépendance le 11 août 1960.

Le pays connaît d'importants contrastes : le tiers nord du pays est dominé par le Sahara, et presque vide d'hommes alors que le Sud occupé par

le Sahel (où les précipitations sont plus importantes) abrite la capitale N'Djamena ainsi que le lac Tchad. Plus au sud encore se trouve une zone de savane qui connaît les densités de population les plus élevées. Les données du dernier recensement (2008) estiment à 10,11 millions d'habitants la population tchadienne dont près de la moitié est concentrée sur seulement 10 % de la superficie totale. Au Nord et dans le Centre (les deux-tiers du pays) résident des populations sahariennes musulmanes, appartenant aux groupes linguistiques saharien et soudanais oriental, aux côtés des Arabes musulmans qui occupent trois grandes zones de peuplement (du Nord-Ouest au Sud-Est), tandis que le Sud-Ouest, chrétien et très marginalement animiste, est composé de populations négro-africaines appartenant aux groupes linguistiques tchadien et soudanais central (majoritairement Sara, mais aussi Hadjarais, Ngambayes, Toupouris...).

⁷⁷ D'après une étude dirigée par Issa Djarangar Djita avec la collaboration de : Sylvain Reoutarem, Dionnodji Tchaine, Doumpa Mian-Asbaye, Souleymane Kaddo, Fatimé Pamdegue et Ali Moussa (Université de N'Djamena).

Les langues véhiculaires au Tchad

La langue véhiculaire la plus populaire est l'arabe tchadien, la langue des nomades commerçants qui voyagent partout dans le pays. Ainsi, sur les marchés de la région du Ouaddaï, presque tout le monde n'utilise que l'arabe tchadien, comme au Guéra et à N'Djamena. Cependant, la situation n'est pas aussi simple car on compte beaucoup de variétés dialectales de l'arabe tchadien : certaines plus proches de l'arabe libyen, d'autres de l'arabe soudanais. 60 % des Tchadiens parleraient l'arabe tchadien : 10 % comme langue maternelle et 50 % comme « langue seconde » ou véhiculaire (personne ne parle l'arabe classique enseigné dans les écoles). Cette dimension véhiculaire de l'arabe dialectal domine surtout le Nord du pays, alors que dans le Sud, où l'on trouve les villes et les grands villages, le **français** est plus répandu car c'est la **langue de travail du gouvernement et des affaires**.

Quelques autres langues véhiculaires viennent enrichir le paysage linguistique tchadien : le sara dans la région de Sarh et le bagirmi plus au nord, le long du fleuve Chari.

D'une manière générale, les langues premières des Tchadiens sont différentes des deux langues officielles, l'arabe classique et le français, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes pour l'alphabétisation.

La place de la langue française

Le français est inscrit comme langue officielle dans l'actuelle Constitution en son article 9 : « Les langues officielles sont le français et l'arabe. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales. »

Le français, langue introduite dans les écoles tchadiennes à partir de 1911⁷⁸, est devenu langue officielle après l'indépendance du pays.

Ainsi, l'arabe et le français sont les deux langues de l'administration et de l'éducation, même si quelques langues nationales (arabe local, maba, massa, moundang, sar) sont utilisées comme langues d'enseignement dans des

écoles expérimentales, localisées en zones rurales et dites « communautaires » parce que créées et gérées par les parents d'élèves. Malheureusement, le dernier recensement de la population de 2009 montre un taux d'analphabétisme record de 77,7 % dont 44,7 % de femmes et 33 % d'hommes (INSEED, sous presse). On verra cependant que le français au Tchad est une langue seconde qui jouit d'une grande vitalité.

Le français dans les médias

La presse publique et privée paraît en français (20) et en arabe (12). Au niveau des radios et télévisions, le Haut Conseil de la Communication (HCC) gère 60 médias audiovisuels (9 publics, 44 privés et 7 radios internationales) répartis sur l'ensemble du territoire national et qui émettent aussi bien dans les deux langues officielles que dans les langues nationales de la région concernée.

Une petite enquête menée auprès d'une centaine d'« informateurs-témoins » de diverses origines sociales révèle que :

– RFI est la radio la plus écoutée au Tchad (71 %), dépassant la radiodiffusion nationale qui émet en français majoritairement, et en langues nationales ; peu en arabe littéraire.

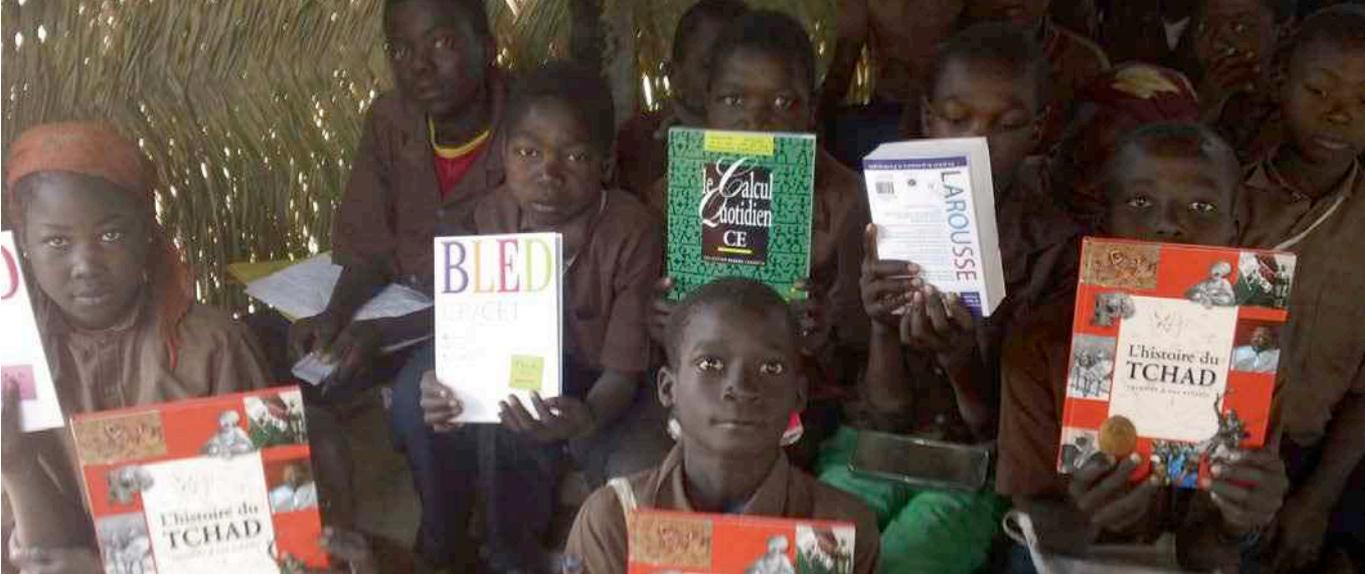
– Les émissions de télé en français sont suivies par tous les répondants et 44 % écoutent les émissions de radio en langues nationales.

– La **Télé-Tchad** (ONRTV) qui émet principalement en français, mais aussi en arabe littéraire et en langues locales, est **très suivie** (65 %).

– Les chaînes les plus regardées après Télé-Tchad sont toutes francophones : TV5MONDE (50 %), France24 en français (36 %), LC2 de Cotonou au Bénin (22 %) et Africa24 (15 %).

Ces quelques indications parcellaires sont d'autant plus à relativiser que l'utilisation peu contrôlée des antennes paraboliques donne accès à de nombreuses chaînes étrangères dont les téléspectateurs suivent les programmes sans toujours en comprendre la langue.

⁷⁸ La première école française a été ouverte en 1915 – il y a un siècle – à Mao dans le Kanem.



Dans la vie quotidienne⁷⁹

Dans les échanges avec les parents et grands-parents, les adultes utilisent presque exclusivement la langue maternelle. De même, lorsque l'on se met en colère ou que l'on rêve, c'est toujours en langue maternelle ! En revanche, avec les frères et sœurs (37,5 %), pour discuter en couple (25 %), mais surtout pour communiquer avec les enfants (75 %), la langue maternelle est utilisée en alternance avec le français. Le français comme « langue de secret » n'est jamais utilisé devant les enfants, puisque la plupart des enfants tchadiens sont scolarisés dans cette langue. Elle l'est plutôt (50 % des personnes interrogées) devant les parents pour la plupart sexagénaires ou octogénaires analphabètes vivant en zones rurales, sans contact avec la langue française.

En dehors de la cellule familiale, les personnes interrogées déclarent parler volontiers en français « avec tout le monde » (87,5 %). Le français est utilisé majoritairement (62,5 %) pour s'adresser à quelqu'un, qu'il soit Tchadien ou non, qui ne parle pas sa langue maternelle, parfois en association – surtout quand l'interlocuteur montre des faiblesses en français – avec une autre langue nationale véhiculaire (37,5 %) qui est souvent l'arabe local. Lorsqu'on s'adresse à un étranger, la tendance est d'installer d'abord le français comme code de communication (37,5 %) ; ce qui devient systématique lorsque le visiteur est un francophone (100 %).

D'une manière générale, les échanges entre amis, voisins, connaissances, avec les collègues au travail, avec les élèves, étudiants, stagiaires et professeurs, avec les supérieurs hiérarchiques, les autorités administratives, les médecins et infirmiers à l'hôpital privilégient le français (100 %). Dans les discussions « entre amis intellectuels », c'est aussi le français, qualifié de « langue de culture, du savoir, de la valorisation », qui est utilisé quasi exclusivement (87,5 %) même s'il arrive qu'on ait recours en même temps aux langues nationales (12,5 %).

En revanche, à la pharmacie, dans les magasins et surtout sur les marchés, la place des langues nationales est plus importante : entre 1/3 et 1/4 des répondants utilisent seulement une langue nationale et, dans le cas des marchés, le français n'est pas du tout cité. Lorsqu'il s'agit d'opérer des transactions commerciales, ce n'est pas la langue française (25 %) mais l'arabe local qui vient automatiquement. Il n'y a guère qu'à la banque que le français occupe une certaine place.

Dans les lieux de loisirs (bar, discothèque), on parle rarement le français ou les langues nationales seules : il y a presque toujours un mélange des deux (> 60 %).

Dans des contextes « officiels »

Le français se parle de préférence à la préfecture, au ministère (91 %), mais aussi dans les services de l'administration et dans

⁷⁹ D'après les enquêtes réalisées en 2012 dans le cadre de l'étude précédemment citée.

tous les lieux publics (78 %), parfois (25 % des répondants) en y associant une langue nationale véhiculaire (arabe, sara). Le français n'est utilisé qu'à 50 % dans les tribunaux et à 25 % en mixité avec une langue nationale véhiculaire (arabe, sara). Cette situation est due aux activités des tribunaux coutumiers où les procès se font quasi exclusivement en langues nationales.

La langue française est en situation de monopole lorsqu'il s'agit de faire des études

et d'enseigner (la question n'était pas posée aux professeurs d'arabe classique). De même, une personne « en service » ou au bureau utilisera de préférence le français, tout comme celle qui aura à demander un renseignement.

Dans les discussions qualifiées de soutenues sur l'actualité, dans les rencontres politiques, associatives ou syndicales, le français l'emporte encore, mais de façon moins prononcée (autour de 50 %). //

► Synthèse

Le français, langue d'Afrique ? De l'intrusion à l'appropriation⁸⁰

Les enquêtes résumées ici, malgré la disparité des méthodologies employées et la prudence que nous imposent les micro-réalités auxquelles elles renvoient parfois, nous permettent néanmoins de dégager quelques éléments d'analyse sur la présence du français en terre africaine, ses usages, les rapports qu'entretiennent avec elle ses locuteurs et, dans une certaine mesure, d'anticiper les évolutions à venir.

Tout d'abord, d'un point de vue historique, chaque équipe de chercheurs rappelle bien le lien originel entre introduction du français et colonisation, mais il apparaît que cette intrusion ne se transforme en volonté d'imposition que pour une petite partie de la population. Il s'agit de ceux qui pourront accéder à l'école et que l'on destine essentiellement à la gestion administrative, en appui au pouvoir colonial ; ce que démontre bien le taux impressionnant (et non représentatif de la situation prévalant dans les colonies) de scolarisation (53 %) atteint au « Moyen Congo », siège de la « capitale » de l'administration coloniale

de la région, Brazzaville, dans les années 1950. Ainsi, le colonisateur ne conçoit l'éducation qu'en français et il l'exprime clairement dans différents décrets et arrêtés qui interdisent, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, l'usage de toute autre langue dans l'enseignement. Même si son intention n'est pas d'alphabétiser largement, le point d'entrée de la langue française est bien identifié : l'école.

Cette réalité historique s'est maintenue de par la volonté des autorités nationales issues des indépendances au tournant des années 1960 pour des raisons diverses (multiplicité des langues nationales, volonté de capitaliser et valoriser l'existant, manque de ressources directement utilisables dans les langues locales, souvent non écrites...), mais avec une ambition tout autre qui n'a fait que se confirmer au fil des ans : la scolarisation universelle.

Cette intrication des termes colonisation/français/école donne souvent lieu à des raccourcis dans les analyses présentes encore aujourd'hui, de manière plus ou moins consciente, dans les esprits (cf. « Francophones d'Afrique : quelles idées sur les langues ? », page 39 et suivantes). De ce fait, la langue française peut être encore perçue comme celle, au pire du colon et, au minimum, de l'étranger. C'est sur ce point que les enquêtes résumées ici nous donnent, au-delà des discours militants, des clés de compréhension d'une réalité francophone africaine.

⁸⁰ Rédigée par l'Observatoire de la langue française, elle n'engage pas les auteurs des enquêtes.

Les points communs qui se dégagent de l'ensemble des constatations font apparaître la langue française en position dominante dans la sphère officielle, y compris éducative, mais révèlent aussi son assise dans les médias, surtout dans leur forme écrite qui est, d'une manière générale, celle qui accueille le français de manière quasi exclusive. Naturellement, des différences existent entre les pays et la place qu'occupent les langues nationales (toujours bien présentes) varie selon leur nombre et la capacité qu'elles ont à réunir une partie importante de la population comme le kirundi au Burundi, le kinyarwanda au Rwanda ou, dans une certaine mesure, le sängö en Centrafrique.

À propos des langues nationales, elles dominant largement l'expression orale, tout particulièrement dans l'espace privé, celui de la communication informelle, mais aussi dans les échanges qui rythment la vie quotidienne : au marché, au café, dans la rue, dans les cours de récréation... Là encore, le niveau d'utilisation des langues est étroitement lié à leur capacité à réunir des locuteurs communs et le français se trouve très souvent bien placé pour ce faire, y compris dans ces contextes habituellement plutôt favorables aux langues nationales. Les exemples camerounais ou gabonais sont particulièrement éclairants en la matière. Ils révèlent également un phénomène nouveau qui propulse la langue française au rang de première langue parlée, jusque dans les familles.

Enfin, cette coexistence du français et des langues nationales a fini par imprégner l'une et les autres en favorisant les emprunts, l'utilisation alternée, l'hybridation, voire la naissance d'un nouvel idiome local, comme au Cameroun avec le francanglais (cf. « Le français comme on le parle », page 137 et suivantes).

Ces différents constats portent en germe des évolutions parfois contradictoires dont l'issue n'est pas avérée. On peut néanmoins considérer que, si le consensus s'établit sur le choix du français comme principale langue d'enseignement (en articulation avec les langues nationales lorsque c'est possible), les progrès de la scolarisation, l'urbanisation croissante et l'effet cumulatif produit par l'augmentation du nombre de locuteurs de français (cf. Chapitre 1, page 7 et suivantes) devraient conjuguer leurs effets pour accroître l'espace d'utilisation de la langue française et sa diffusion.

Une autre question est celle de l'appropriation de la langue française considérée comme légitime, voire naturelle, sur le sol africain. Des indices comme le recours à cette langue en première intention, notamment dans la transmission parents-enfants, semblent conforter cette hypothèse. Mais d'autres indicateurs, comme ceux relatifs à l'image (la représentation sociale) que les locuteurs se font du français (élitiste ou imposé par exemple) doivent être considérés, y compris pour inspirer les politiques linguistiques, afin de conforter le choix du français dans cette région du monde. //